

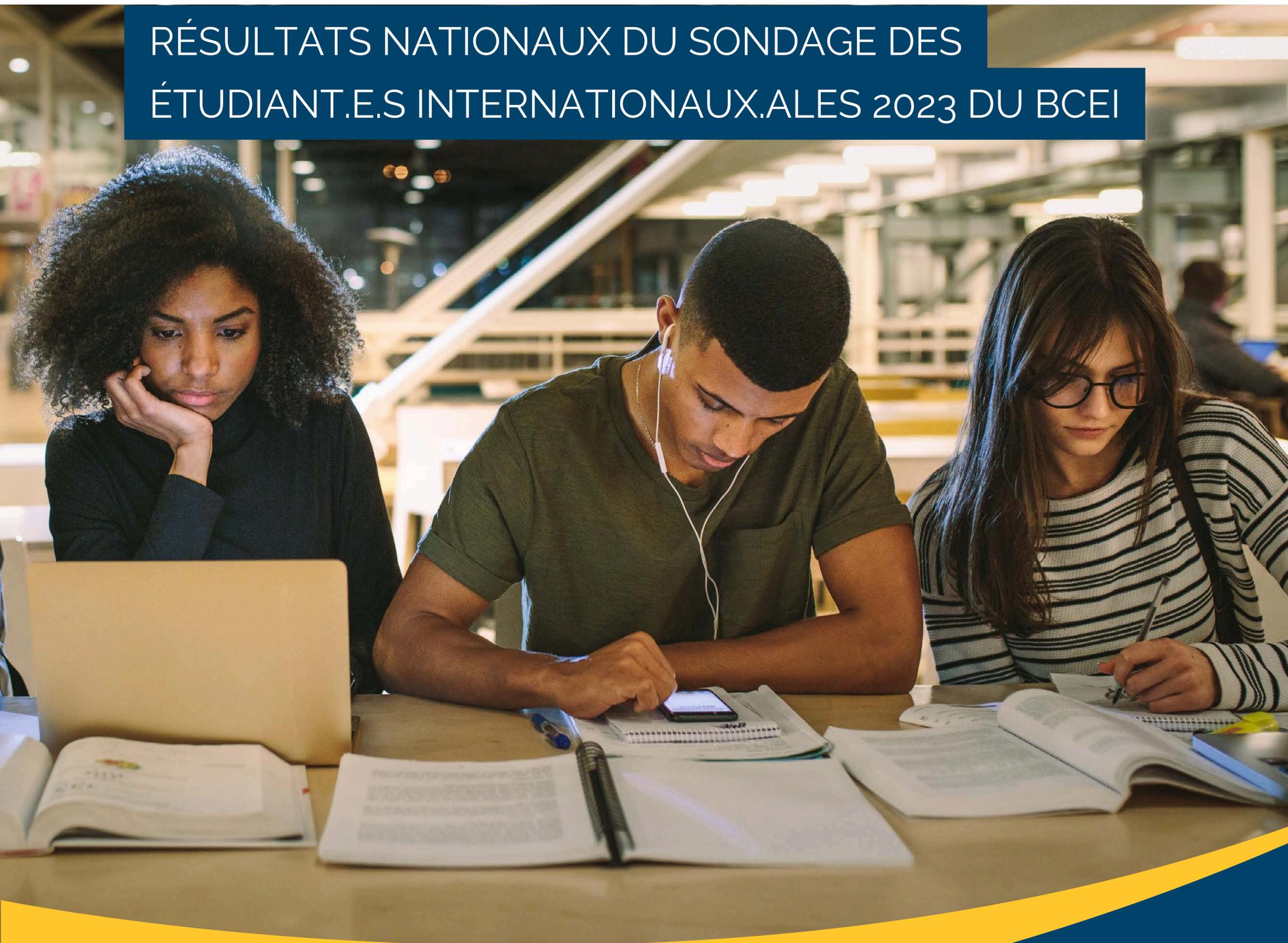


Bureau canadien de
l'éducation internationale



La voix des étudiant.e.s

RÉSULTATS NATIONAUX DU SONDAGE DES
ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX.ALES 2023 DU BCEI





Le Bureau canadien de l'éducation internationale

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) est un chef de file mondial dans le domaine de l'éducation internationale. Ses actions reposent sur l'équité, la qualité, l'inclusion et le partenariat. Le BCEI est le porte-parole national qui fait progresser l'éducation internationale canadienne en créant et en mobilisant expertise, savoir, opportunités et leadership.

Les membres pancanadien.nes du BCEI couvrent tous les niveaux d'éducation, y compris les conseils scolaires, les CEGEPS, les collèges, les instituts, les écoles de langues, les écoles polytechniques et les universités, qui comptent près de deux millions d'étudiant.e.s d'un océan à l'autre. Les activités du BCEI incluent le plaidoyer, la recherche, les programmes de formation, la gestion des bourses, la participation aux projets de coopération, le renforcement des capacités de nos partenaires à l'étranger et des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et dans le développement des ressources humaines.

Le présent rapport, préparé par le BCEI, est un résumé des résultats du Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales. Ce sondage a été effectué en collaboration avec les établissements membres du BCEI partenaires dans l'initiative.

Remerciements

Le BCEI tient à remercier les efforts conjoints de nos 79 établissements partenaires et leur travail exceptionnel dans l'administration du sondage de 2023. Nous sommes aussi extrêmement reconnaissant.e.s envers les plus de 32 500 étudiant.e.s qui ont donné leur « voix » pour ce rapport exhaustif. Le taux de participation élevé des établissements canadiens à ce sondage reflète l'engagement du secteur à améliorer sans cesse l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales tout au long de leurs études au Canada.

Une initiative de cette envergure n'aurait pas été possible sans la collaboration de nombreuses personnes, y compris de notre propre équipe. Nous tenons à mentionner et à remercier nos collègues Mélissa Toupin-Laforge, Joanny Bélair, Michel Amar et Melissa Payne pour leur initiative et contribution à ce rapport.

Citation Proposée

Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), La voix des étudiant.e.s – Résultats nationaux du Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales 2023 du BCEI, rapport, BCEI, 2024, < <https://cbie.ca/fr/notre-travail/recherche/research-archives/>>.

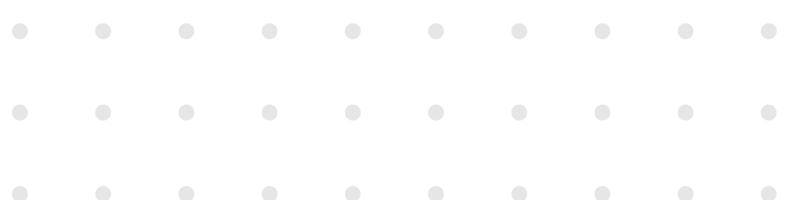


Table des Matières

Introduction	01
Résumé	03
A propos de ce sondage	09
Section 1: Aperçu des répondant.e.s	12
1.1 Participation des établissements	12
1.2 Profil démographique des répondant.e.s	13
1.3 Profil scolaire des répondant.e.s	14
Section 2: Motivation et prise de décision	15
2.1 Motivation pour étudier au Canada	15
2.2 Facteurs de choix de votre établissement	17
2.3 Ressources informationnelles	19
2.4 Professionnel.le.s du recrutement en éducation	20
2.5 Expérience en matière d'admission avant l'arrivée	21
Section 3: Expérience à l'arrivée	22
3.1 Satisfaction à l'arrivée	22
3.2 Statut accompagné.e	23
Section 4: Expérience d'apprentissage et vie sur le campus	24
4.1 Satisfaction de l'expérience d'études au Canada	24
4.2 Satisfaction à l'égard des services des établissements	25
4.3 Financement et soutien financier.....	27
4.4 Logement	27
4.5 Recommander le Canada et ses établissements comme destination d'études	28
Section 5: Sécurité, bien-être et inclusion	29
5.1 Sentiment d'appartenance	29
5.2 Sentiment de sécurité	30
5.3 Expériences de discrimination ou de harcèlement.....	30
Section 6: Travailler tout en étudiant	33
6.1 Travailler tout en étudiant	33
6.2 Heures de travail	34
6.3 Lieu de travail	34
6.4 Soutien pour trouver du travail	35
6.5 Obstacles au travail	36
Section 7: Plans de carrière après l'obtention du diplôme	37
7.1 Projets après l'obtention du diplôme	37
7.2 Intentions de rester au Canada	39
7.3 Lieu de résidence au Canada après l'obtention du diplôme	40
Conclusion	41
Établissements participants	43

Introduction

L'heure est à l'action dans le domaine de l'éducation internationale au Canada.

Le secteur canadien de l'éducation internationale (EI) est à la croisée des chemins. D'un côté, des données encourageantes témoignent d'une croissance et d'une incidence positive de l'EI. L'augmentation des demandes de permis d'études au Canada, observée après la COVID, se poursuit à un rythme soutenu, tandis que les effectifs globaux d'étudiant.e.s internationaux.ales inscrit.e.s dans les établissements canadiens ont atteint un record de 1 040 985 d'étudiant.e.s. D'après de nouvelles estimations, le secteur canadien de l'éducation internationale contribue désormais à l'économie canadienne à hauteur de plus de 30 milliards \$ par an et représente plus de 240 000 emplois.¹ Parmi nos répondant.e.s au SEI 2023, près de 60 % des jeunes étudiant.e.s formé.e.s au Canada déclarent envisager de demander la citoyenneté canadienne à la fin de leurs études.

D'un autre côté, de sérieuses questions ont été soulevées quant à la capacité du Canada à absorber un nombre toujours croissant d'étudiant.e.s internationaux.ales. Ces préoccupations s'inscrivent dans un contexte de crise du logement qui sévit de plus en plus au Canada et de pénuries chroniques dans le secteur des soins de santé. De plus, des témoignages inquiétants se sont multipliés concernant des étudiant.e.s internationaux.ales victimes d'agent.e.s d'éducation peu scrupuleux.euses, en proie à des difficultés personnelles, scolaires et économiques au Canada et/ou sous-employé.e.s et sous-évalué.e.s par les entreprises canadiennes.

Il est encourageant de constater que, dans l'ensemble, le Canada conserve sa réputation de destination de choix pour les étudiant.e.s internationaux.ales souhaitant vivre une expérience d'éducation internationale de grande qualité dans un environnement sécuritaire et accueillant. Les données mettent également en évidence la contribution majeure de l'éducation internationale au respect des impératifs économiques, sanitaires et démographiques du Canada.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le gouvernement du Canada avait mis en œuvre plusieurs nouvelles mesures politiques pour résoudre les problèmes décrits ci-dessus, tandis que d'autres étaient à l'étude. Bien que ces mesures n'aient pas encore produit leur plein effet, trois points sont clairement définis. Premièrement, ces mesures réduiront les taux d'inscription d'étudiant.e.s internationaux.ales (du moins provisoirement). Deuxièmement, elles définiront des responsabilités plus claires afin de garantir une expérience d'éducation internationale de qualité pour les personnes qui feront le choix d'étudier au Canada. Troisièmement, à défaut de s'appuyer sur de solides données factuelles et de s'intégrer dans le cadre d'un processus inclusif de dialogue et de participation aux côtés de la communauté de l'éducation internationale canadienne, ces mesures risquent de porter atteinte à la prospérité future et à la notoriété internationale du Canada.

¹ Immigration, R. a. C. C. (2024, 24 mai). Classeur de transition des sous-ministres d'IRCC 2024 - Étudiants internationaux. Canada.ca. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/cahiers-transition/sous-ministre-2024/etudiants-etrangers.html>

Des questions essentielles doivent être posées afin d'apporter des réponses politiques réfléchies. Quel est le niveau soutenable d'inscriptions internationales pour le Canada à l'avenir? Qui déterminera ce niveau, comment et quand? Quelles sont les pratiques déontologiques en matière d'éducation internationale? Comment la responsabilité de la gestion des questions essentielles sera-t-elle établie dans un secteur où de multiples acteur.trice.s jouent des rôles particuliers, et complémentaires? Quels mécanismes institutionnels sont nécessaires pour réunir ces acteur.trice.s de manière durable afin de prendre des décisions éclairées dans un secteur aussi vital pour l'avenir du Canada?

En l'absence de réponses claires à ces questions, le consensus sociétal essentiel qui a soutenu la croissance des inscriptions internationales au Canada s'effritera. Ce serait une perte inestimable pour le pays. De toute évidence, il faut empêcher un tel scénario de se produire.

En tant que seul organisme canadien se consacrant à l'éducation internationale à tous les niveaux et dans tous les secteurs, le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) s'engage à tirer parti de son rôle unique pour constituer un ensemble national de données probantes susceptibles de favoriser la prise de décisions éclairées dans le secteur canadien de l'EI.

Dans cette optique, j'ai le plaisir de vous communiquer les principaux résultats de la dernière édition du Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales (SEI) du BCEI.

Cette année, 79 établissements à travers tout le pays ont participé à notre sondage bisannuel et plus de 32 500 étudiant.e.s internationaux.ales ont pris le temps d'y répondre. Cette forte participation démontre que la population étudiante internationale souhaite partager ses perceptions, motivations et expériences quant à son choix du Canada comme destination d'études. Ces réponses constituent un baromètre important permettant aux intervenant.e.s et aux responsables politiques d'identifier les actions efficaces et les améliorations possibles. Ces informations sont essentielles pour garantir que le Canada respecte son engagement d'offrir aux étudiant.e.s internationaux.ales actuel.le.s et futur.e.s une expérience éducative de haute qualité. Elles fournissent également un point de départ pour répondre aux questions concernant l'avenir à court et à long terme du secteur.

Comme pour les éditions précédentes du SEI, nous avons continué à affiner notre sondage afin qu'il offre aux participant.e.s le meilleur moyen possible d'exprimer les défis et possibilités rencontrés aux différents stades de leur expérience, depuis la planification avant l'arrivée jusqu'à la vie après les études, en passant par les études elles-mêmes.

Je suis fière que le BCEI, en partenariat avec ses membres, puisse faire entendre la voix des étudiant.e.s internationaux.ales au Canada qui contribuent à notre prospérité nationale.



Présidente et chef de la direction
Bureau canadien de l'éducation internationale

Résumé

A propos de sondage

Le Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales (SEI) 2023 du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) a été complété par un nombre record de 79 établissements postsecondaires et de plus de 32 500 étudiant.e.s répondant.e.s. S'appuyant sur nos recherches antérieures, le SEI 2023 vise à suivre l'évolution des comportements des participant.e.s selon plusieurs indicateurs. Les questions du sondage ont été élaborées et validées avec la rétroaction d'établissements et d'étudiant.e.s internationaux.ales.

Il convient de noter que le sondage a été réalisé dans le contexte d'une augmentation des inscriptions internationales au Canada après la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, il ne tient pas compte des mesures fédérales adoptées récemment pour ralentir la croissance sans précédent du secteur. Dans la mesure où les résultats du SEI 2023 ne reflètent que partiellement les incidences des changements que connaît ce contexte politique, la prochaine édition du sondage (2025) jouera un rôle particulièrement important dans l'évaluation des répercussions de ces changements sur l'ensemble des inscriptions, sur la viabilité financière des établissements et sur les projets et ambitions de travail des étudiant.e.s internationaux.ales après l'obtention d'un diplôme.

Section 1 : Aperçu des répondant.e.s

L'Inde, le Nigéria, la République populaire de Chine, les Philippines et l'Iran sont les cinq principaux pays à avoir fourni des réponses, représentant plus de 50 % du total des répondant.e.s. En ce qui concerne la répartition par genre, plus de la moitié des répondant.e.s (54 %) se sont identifié.e.s comme des femmes, 44 % comme des hommes et 6 % comme des personnes de diverses identités de genre.

Parmi les répondant.e.s, 61 % ont déclaré avoir fréquenté une université tandis que 39 % ont indiqué avoir fréquenté un collège ou d'autres établissements postsecondaires. La plupart des répondant.e.s étaient inscrit.e.s à temps plein (97 %), 78 % étant à leur première (53 %) ou deuxième (25 %) année d'études. Parmi tous les répondant.e.s un tiers étaient inscrit.e.s dans programme de premier cycle universitaire, 31% dans des formations collégiales et 35 % dans des programmes d'études supérieures.

Les répondant.e.s qui fréquentaient les universités étaient principalement inscrit.e.s dans des programmes liés au commerce, suivis par l'ingénierie, l'informatique, les sciences sociales et les sciences naturelles et appliquées. De même, les étudiant.e.s de collèges et d'autres établissements postsecondaires suivaient majoritairement des programmes liés au commerce, suivis par l'informatique, les sciences de la santé, l'ingénierie et les programmes liés aux métiers de service (par exemple hôtellerie, tourisme, loisirs).

Un quart des répondant.e.s en ingénierie et en sciences naturelles et appliquées étaient inscrit.e.s à des programmes d'études supérieures, tandis que la plupart des étudiant.e.s en commerce, en informatique et en sciences de la santé étaient inscrit.e.s à des programmes de premier cycle universitaire ou des programmes de formation collégiale.

Une personne interrogée sur cinq a déclaré être accompagnée par un.e époux.se/conjoint.e de fait, enfant(s) et/ou parent(s). Les répondant.e.s inscrit.e.s à des programmes de formation professionnelle ou linguistiques, étaient les plus susceptibles d'être accompagné.e.s (34%).

Parmi les répondant.e.s qui étaient accompagné.e.s, les femmes (29 %) étaient plus nombreuses que les hommes (20 %) et que les personnes de diverses identités de genre (17 %) à arriver avec un.e époux.se ou un.e conjoint.e de fait, un ou plusieurs enfants ou un ou plusieurs parents.

Parmi les principaux pays sources, près du deux tiers des personnes interrogées des Philippines ont déclaré être accompagnées. Les répondant.e.s d'Iran (38 %) et du Nigéria (28 %) étaient plus susceptibles d'être accompagné.e.s que les Chinois.es (14 %) et les Indien.ne.s (6 %). Les répondant.e.s nigérian.e.s étaient également deux fois plus nombreux.ses à être accompagné.e.s de leurs parents.

Section 2 : Motivation et prise de décision

La réputation générale du Canada en tant que pays sécuritaire et stable continue d'être considérée le plus fréquemment par les répondant.e.s comme l'un des principaux facteurs ayant motivé le choix du Canada comme destination d'études. Cependant, par rapport aux sondages SEI précédents, de nouvelles failles importantes se dessinent. Les répondant.e.s ont nettement moins bien évalué le Canada en tant que « pays sécuritaire/stable » dans lequel suivre une éducation internationale (79 % en 2021, contre 69 % en 2023) ainsi que la « qualité de l'éducation » (baisse de vingt points par rapport à 2021, passant de 70 % à 50 %).

Parmi les principaux pays sources d'étudiant.e.s internationaux.ales, les Chinois.e.s et les Nigérian.e.s ont mentionné la valeur et le caractère abordable des études au Canada comme étant des facteurs clés, tandis que les Philippin.e.s et les Indien.ne.s ont évoqué les possibilités d'emploi. La facilité d'obtention d'un permis d'études au Canada a été le facteur le plus fréquemment cité par les étudiant.e.s indien.ne.s. Les étudiant.e.s nigérian.e.s et français.e.s ont également noté la qualité du système éducatif canadien ainsi que la possibilité d'acquérir des compétences interculturelles comme les principales raisons pour lesquelles ils ont choisi le Canada

Les répondant.e.s originaires des Philippines et d'Iran accordent également une grande importance à la possibilité pour leur époux.se de travailler et à la perspective de demander la résidence permanente.

Pour les répondant.e.s du premier cycle, la connaissance d'une personne ayant vécu/étudié au Canada, la possibilité de travailler tout en étudiant, le caractère abordable des frais de scolarité et la facilité d'obtention d'un permis d'études canadien ont constitué les quatre principales raisons de choisir le Canada. Les répondant.e.s des cycles supérieurs ont accordé plus d'importance à la disponibilité d'un soutien financier et aux possibilités de travail pour leur époux.se. Les possibilités d'emploi pour les conjoint.e.s ont également représenté un facteur important pour les répondant.e.s inscrit.e.s dans des programmes de formation collégiale, programmes de formation professionnelle ou linguistique, ou inscrits aux programmes de certificat d'études supérieures ou d'études postdoctorales.

Pour l'ensemble des répondant.e.s, les trois principales raisons de choisir leur établissement, tous programmes d'études confondus, incluaient l'offre de programmes, la situation géographique et la réputation/le classement de l'établissement. Les programmes d'enseignement coopératif (coop) et d'apprentissage intégré au travail (AIT) ont également été plébiscités, notamment par les répondant.e.s inscrit.e.s dans des programmes de formation collégiale, professionnelle ou linguistique. Pour les répondant.e.s nigérian.e.s (35 %) et philippin.e.s (44 %), les possibilités de coop et d'AIT ont davantage constitué des facteurs très importants dans leur choix d'études au Canada par rapport aux Français.e.s (12 %).

En ce qui concerne les ressources les plus utiles consultées au moment de choisir le Canada comme destination d'études, les répondant.e.s ont cité en premier lieu le site Web de leur établissement d'accueil (95 %) et, en second lieu, les sites Web/publications qui effectuent un classement des universités et collèges (87 %).

Le site Web ÉduCanada, les ministères des pays d'origine des répondant.e.s et les présentations, notamment les visites virtuelles et autres événements, ont été considérés comme les ressources les moins utiles.

Dans l'ensemble, environ 28 % des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu l'aide d'un.e agent.e de recrutement en éducation. Il existe une grande variation dans le recours par les étudiant.e.s à des agent.e.s d'éducation, selon le type d'établissement dans lequel ils/elles sont inscrit.e.s. Par exemple, plus de 41 % des répondant.e.s des collèges ont bénéficié des services d'un.e agent.e de recrutement en éducation – soit deux fois plus que le nombre déclaré pour les étudiant.e.s universitaires (20 %).

En ce qui concerne les répondant.e.s de troisième cycle, 41 % ont identifié « les informations fournies par un.e consultant.e en éducation » comme l'un des principaux facteurs ayant motivé leur choix d'établissement. Il existe également un écart important entre les principaux pays sources : les répondant.e.s originaires d'Inde (43 %) et des Philippines (33 %) ont tendance à solliciter davantage les services d'agent.e.s de recrutement en éducation comparativement aux Français.e.s (5 %). Quarante-vingt-dix pour cent des répondant.e.s ayant eu recours à des agent.e.s se sont déclaré.e.s satisfait.e.s du service reçu.

La majorité des personnes interrogées (80 %) n'ont pas rencontré de difficultés lors de leur demande de permis d'études. Cependant, parmi les 18 % de répondant.e.s ayant connu des situations difficiles, « le délai de traitement » (70 %) a été cité comme le défi le plus important dans le cadre de leur demande, suivi du respect des conditions d'admission, avec notamment la preuve de viabilité financière à présenter. Les trois principaux problèmes rencontrés par les répondant.e.s pendant et après le processus d'admission comprenaient la recherche et l'obtention d'un logement, le transfert de fonds à l'établissement et démontrer les moyens financiers requis pour être admissible.

Section 3 : Expérience à l'arrivée

Les répondant.e.s étaient satisfait.e.s de leur expérience à leur arrivée au Canada, en particulier dans leurs interactions avec les agent.e.s d'immigration canadien.ne.s. Cependant, plus de 20 % ont fait part de leur insatisfaction à l'égard de leur emménagement dans un logement hors campus. En effet, plus de la moitié des répondant.e.s originaires des cinq principaux pays sources ont évoqué des problèmes pour rechercher et obtenir un logement.

La moitié des répondant.e.s ont déclaré avoir connu des difficultés pour s'adapter à l'environnement d'apprentissage et à réaliser des travaux écrits dans les établissements canadiens après avoir commencé leur programme d'études.

Section 4 : Expérience d'apprentissage et vie sur le campus

Un peu plus de 80 % de l'ensemble des personnes interrogées ont indiqué être « satisfaites » ou « très satisfaites » de leur expérience d'études au Canada. Les répondant.e.s originaires de France et des Philippines ont présenté les plus forts taux de satisfaction : 92 % ont indiqué être « satisfait.e.s » ou « très satisfait.e.s ». Cependant, 26 % des étudiant.e.s irainien.nes, 20 % des étudiant.e.s indien.nes, 18 % des étudiant.e.s nigérian.e.s et 16% des étudiant.e.s chinois.es ont fait part de leur insatisfaction à cet égard.

En ce qui concerne la satisfaction des répondant.e.s à l'égard des services offerts par les établissements, seules des différences mineures ont été observées, indépendamment du type d'établissement, de la province ou du territoire d'étude, ou du milieu rural ou urbain.

Malgré des évaluations relativement positives, un nombre important d'étudiant.e.s ont répondu être « insatisfait.e.s/très insatisfait.e.s » de cinq principaux domaines de services offerts par les établissements : résidence et logement, aide financière, services de santé, orientation professionnelle et emploi, et apprentissage par l'expérience (coop/AIT). Cependant, de nombreux répondant.e.s ont indiqué ne pas avoir eu connaissance des services offerts par leur établissement ou ne pas avoir été informés.

Le nombre de répondant.e.s originaires des cinq principaux pays sources déclarant recommander le Canada comme destination d'études a chuté de façon inquiétante par rapport au SEI 2021. Cette chute est particulièrement notable chez les étudiant.e.s indien.ne.s, dont les avis favorables ont diminué de 33 % entre 2021 et 2023 (passant de 70 % à 37 %), et philippin.e.s, qui ont enregistré une baisse des avis favorables de 27 % (passant de 82 % à 55 %). Bien que trois des cinq principaux pays sources échappent à cette tendance concernant la probabilité de recommander leur établissement (les scores pour la Chine et la France étaient stables tandis que ceux du Nigéria ont augmenté de 7 %, les chiffres ont nettement diminué pour les Philippines et l'Inde (11 % et 10 %, respectivement, par rapport à 2021).

Section 5 : Sécurité, bien-être et inclusion

Les répondant.e.s étaient généralement d'accord avec les énoncés indiquant que leur établissement, le corps professoral et l'administration effectuaient un travail efficace en reconnaissant leurs besoins personnels et scolaires, en les traitant avec respect et en leur donnant le sentiment d'être les bienvenu.e.s et d'être valorisé.e.s. L'ensemble de ces indicateurs sont en hausse par rapport au SEI 2021.

Il n'existe pas de différences notables entre ces indicateurs en fonction du genre, bien que les étudiant.e.s répondant.e.s qui les personnes de diverses identités de genre soient plus susceptibles de signaler des sentiments de non-appartenance vis-à-vis de leur établissement.

Malgré ces évaluations positives et en progression, près d'un.e répondant.e sur cinq était d'accord avec l'énoncé suivant : « J'ai envisagé de quitter mon établissement parce que je me sentais isolé.e ou mal accueilli.e ». Par ailleurs, 12 % n'étaient ni d'accord, ni en désaccord.

Dans l'ensemble, si les répondant.e.s ont fait part d'un degré élevé de sentiment de sécurité, en particulier dans leur propre logement, sur le campus, dans les environnements en ligne et les plateformes de médias sociaux, ils/elles se sentaient moins à l'aise dans les espaces publics. Depuis le SEI 2021, les étudiant.e.s se sentent moins en sécurité dans les espaces publics (baisse de 5 %) et dans les transports en commun (baisse de 6 %).

Pour l'ensemble des répondant.e.s, les expériences de discrimination et de harcèlement ont été plus nombreuses en dehors des campus. En effet, 37 % des étudiant.e.s chinois.e.s et iranien.ne.s et près d'un quart des étudiant.e.s indien.ne.s, nigérian.e.s et philippin.e.s ont déclaré avoir été victimes de discrimination.

Section 6 : Travailler tout en étudiant

Une personne répondante sur cinq a évalué la possibilité de travailler tout en étudiant parmi les facteurs les plus importants l'ayant incité.e à choisir le Canada comme destination d'études. Sur l'ensemble des étudiant.e.s internationaux.ales, 12 % exercent de multiples emplois, parmi lesquelles 17 % ont indiqué travailler entre 21 et 30 heures par semaine et 14 % plus de 31 heures par semaine. En comparaison avec le SEI 2021, le nombre de répondant.e.s ayant déclaré avoir travaillé ou travailler encore a augmenté de près de 10 %. Parmi les étudiant.e.s ayant déclaré travailler, 70 % ont considéré les revenus additionnels comme « absolument nécessaires ».

Les répondant.e.s inscrit.e.s dans des collèges étaient plus susceptibles de travailler en dehors du campus (89 %) que ceux/celles inscrit.e.s dans des universités (61 %). Les répondant.e.s des universités sont nettement plus nombreux.ses à occuper un emploi sur le campus (29 %) que leurs homologues des collèges (6 %). Les étudiants de cycle supérieur (39 %) sont également bien plus susceptibles de travailler sur le campus que les étudiants de premier cycle (19 %).

Parmi les étudiant.e.s ayant déclaré travailler, 23 % ont bénéficié de possibilités de AIT/coop offertes par leur établissement. Les inscriptions à ces deux types de programmes sont similaires dans tous les types d'établissements.

En ce qui concerne la recherche d'emploi au Canada, les personnes interrogées ont invoqué le manque d'expérience professionnelle suffisante (27 %) et l'incapacité à comprendre les attentes des employeur.euse.s canadien.ne.s (27 %) comme principaux défis rencontrés. Quatre répondant.e.s sur dix étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les employeur.euse.s canadien.ne.s ont de la difficulté à comprendre ou à évaluer les compétences et capacités que les étudiant.e.s internationaux.ales peuvent apporter à leur entreprise. Par ailleurs, un.e étudiant.e sur quatre est également d'accord avec l'énoncé selon lequel les employeur.euse.s canadien.ne.s ne comprennent pas les règlements relatifs à l'embauche des étudiant.e.s internationaux.ales et font face à des complications en lien avec leur demande de permis de travail et d'immigration.

Parmi les étudiant.e.s répondant.e.s, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à attribuer leurs difficultés à trouver du travail au fait qu'elles n'avaient pas suffisamment d'expérience professionnelle au Canada ou de manière générale. En revanche, les hommes avaient plus tendance à évoquer des défis liés aux attentes des employeur.euse.s canadien.ne.s.

Bien que les répondant.e.s aient cité « la formation/les ressources en ligne offertes par leur établissement d'enseignement » comme soutien le plus utile offert par leur établissement, la moitié de l'ensemble des étudiant.e.s travailleur.euse.s (et un tiers des répondant.e.s inscrit.e.s à des programmes AIT/coop) ont déclaré n'avoir bénéficié d'aucune aide de la part de leur établissement dans leur recherche d'emploi.

Section 7 : Projets de carrière après l'obtention du diplôme

Lorsqu'on leur a demandé de décrire leurs projets de carrière après l'obtention de leur diplôme, les répondant.e.s ont le plus souvent mentionné qu'ils/elles prévoyaient travailler pendant un maximum de trois ans au Canada, puis de demander la résidence permanente (43 %). D'autres (16 %) prévoyaient travailler jusqu'à trois ans au Canada, puis de retourner dans leur pays, alors que 21 % prévoyaient travailler un certain temps avant de reprendre leurs études. De plus, 18 % des répondant.e.s envisageaient de poursuivre leurs études soit dans un autre établissement canadien, soit dans leur établissement actuel (17 %).

Les répondant.e.s ayant déclaré être accompagné.e.s étaient plus nombreux.ses à envisager de vouloir travailler pendant trois ans et de demander ensuite le statut de résident permanent (57 %) que celles/ceux non accompagné.e.s (40 %). Ils/elles étaient également un peu moins nombreux.ses à envisager de poursuivre leurs études dans un établissement canadien.

En ce qui concerne les projets après l'obtention d'un diplôme en fonction des cinq principaux pays sources, 73 % des personnes interrogées originaires des Philippines ont déclaré qu'elles avaient l'intention de travailler pendant trois ans, puis de demander la résidence permanente. À l'inverse, les répondant.e.s indien.ne.s étaient les moins susceptibles de prévoir travailler pendant trois ans et de demander ensuite la résidence permanente (25 % seulement par rapport à la moyenne de 43 %).

Une grande majorité des répondant.e.s (70 %) ont indiqué avoir l'intention de présenter une demande de permis de travail postdiplôme (PTPD). Dans un même temps, 57 % des répondant.e.s ont indiqué envisager de demander la résidence permanente. Ces chiffres sont restés relativement stables par rapport à ceux du SEI 2021.

Presque toutes les personnes interrogées originaires des Philippines ont indiqué leur intention de demander un PTPD. Les étudiant.e.s nigérian.e.s, iraniens.e.s, indiens.e.s et chinois.e.s (respectivement 78 %, 70 %, 68 % et 62 %) ont également manifesté leur très grand intérêt à cet égard, tandis que les répondant.e.s français.e.s (43 %) étaient les moins intéressé.e.s.

Les répondant.e.s philippin.e.s étaient également les plus nombreux.ses (84 %) à envisager de demander la résidence permanente au Canada à la fin de leurs études.

Tous niveaux d'étude confondus, l'Ontario (33 %), la Colombie-Britannique (20 %) et le Québec (9 %) constituaient les provinces où la plupart des répondant.e.s ont indiqué vouloir vivre après avoir obtenu leur résidence permanente.



À propos de ce sondage

Depuis la première édition du Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales (SEI) du BCEI, la participation globale des établissements et étudiant.e.s internationaux.ales a continué d'augmenter. Le nombre d'établissements est passé de 67 en 2021 à 79 pour ce sondage, auquel 32 591 étudiant.e.s internationaux.ales ont répondu.

Ce taux de réponse systématiquement élevé, tant de la part des étudiant.e.s que de la part des établissements, souligne deux choses. Tout d'abord, il démontre que la communauté de l'éducation internationale canadienne souhaite faire entendre sa voix et participer au débat public grandissant quant à la manière dont le Canada répond aux besoins et aux attentes des personnes venant étudier sur son territoire. Cette volonté, qui profite également aux établissements et communautés d'accueil, favorise la réalisation d'objectifs économiques et démographiques pancanadiens plus larges. Ensuite, il témoigne de la valeur du SEI lui-même en tant que ressource, en permettant aux établissements ainsi qu'à tous les niveaux de gouvernement au Canada d'éclairer leurs décisions concernant les programmes d'éducation internationale.

La présente édition 2023 du SEI met en lumière les questions actuelles et émergentes qui touchent un secteur dont la croissance sans précédent au cours de la dernière décennie reflète à la fois la réputation solide et pérenne du Canada en tant que destination de choix pour les étudiant.e.s talentueux.euses du monde entier et la nécessité de plus en plus pressante de répondre aux préoccupations concernant la qualité, la pertinence et la durabilité des politiques et pratiques actuelles en matière d'éducation internationale.

Les récentes décisions fédérales concernant les inscriptions des étudiant.e.s internationaux.ales soulignent à quel point le paysage politique est de plus en plus complexe. Ces décisions, adoptées dans un contexte d'augmentation des inscriptions internationales après la pandémie de COVID au Canada, englobent les éléments suivants : nouvelles obligations pour les étudiant.e.s potentiel.le.s de prouver leur viabilité financière, restriction des possibilités de travail à temps partiel pendant les études, pression pour que les établissements d'enseignement désignés (EED) sanctionnent davantage les « mauvais.es acteurs.rices » du secteur et limite des inscriptions sur les deux prochaines années afin de laisser le temps nécessaire à l'élaboration de critères pour définir les capacités de base des établissements et collectivités accueillant des étudiant.e.s de manière à garantir des niveaux d'inscription durables.

En intégrant les informations de base de ce sondage, les futures éditions du SEI nous permettront de suivre l'évolution continue du secteur ainsi que les effets et conséquences de ces mesures pour les étudiant.e.s internationaux.ales et les établissements d'accueil.



32,591
Répondant.e.s



79
Établissements

Methodologie du sondage

Le présent sondage SEI s'appuie sur les questions et interrogations des versions précédentes pour suivre l'évolution des opinions des participant.e.s sur de nombreux indicateurs. Ces données longitudinales sont essentielles pour évaluer la performance globale du Canada à maintenir l'efficacité et la résilience du secteur de l'éducation internationale. Elles revêtent également une grande importance en permettant aux décideur.euse.s politiques de déterminer où et comment cibler les futures initiatives. Le sondage comprend également des questions qualitatives supplémentaires qui permettent de mieux comprendre certains des problèmes de performance rencontrés par le secteur après la COVID, notamment en ce qui concerne la santé mentale, le bien-être des étudiant.e.s et l'accès au logement.

Il convient de noter que la période du sondage (automne 2023) a coïncidé avec une augmentation importante des inscriptions internationales après la pandémie de COVID, avec l'émergence du caractère abordable des logements en tant qu'enjeu politique essentiel, avec des préoccupations constantes concernant l'accès aux services de soins de santé, avec une couverture médiatique importante et un rapport du Sénat sur les étudiant.e.s internationaux.ales à risque. Ces circonstances se sont traduites par un mécontentement accru de l'opinion publique à l'égard des niveaux d'immigration et des décisions fédérales adoptées en parallèle pour freiner les inscriptions internationales. Les résultats du SEI 2023 ne reflètent que partiellement les incidences de ce contexte politique de plus en plus volatile.

Remarques concernant les données

Dans l'ensemble, le nombre de réponses plus élevé des étudiant.e.s internationaux.ales et des établissements d'accueil au sondage témoigne de l'importance du SEI en tant que ressource d'aide décisionnelle pour les décideur.euse.s politiques.

Cela étant, certaines mises en garde s'imposent concernant sa valeur prédictive. Par exemple, alors que la COVID-19 a engendré une accélération et un perfectionnement de « l'apprentissage à distance », les effets complets et durables de ce phénomène sur les établissements et sur les étudiant.e.s internationaux.ales sont en cours d'évaluation.

Les données initialement collectées pour le SEI 2021 – et les données de suivi recueillies pour le SEI 2023 – sont certes instructives, mais les incidences plus larges de ces changements n'ont pas encore été pleinement mesurées.

D'autres changements importants sont à prendre en compte lors de l'analyse des données longitudinales, notamment les tendances d'inscription par pays source, le fait pour un.e étudiant.e d'être accompagné.e d'un.e époux.se, d'une conjoint.e de fait, d'un enfant ou d'un parent, le programme d'études, le type d'établissement et la situation géographique.

De même, la concentration continue des inscriptions internationales dans les grands centres urbains de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique – et les problèmes connexes qui en découlent – façonnent le débat public actuel autour de la durabilité de l'éducation internationale. Certaines provinces plus petites ont exprimé des inquiétudes quant aux répercussions engendrées par les mesures adoptées pour freiner les inscriptions dans les marchés plus importants et sursaturés sur leur programmes (et sur leur réputation). Les différences entre l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales d'établissements ruraux et celle vécue en zone urbaine, et dans les régions où l'accès à un logement abordable est moins compliqué, sont également à prendre en compte lors de l'interprétation de ces constatations.

Chaque section de ce rapport fait ressortir les principales tendances et distinctions et propose une analyse approfondie de certains problèmes mis en évidence par les données.

Enfin, il convient de noter que 22 % des répondant.e.s étaient originaires d'Inde, le principal pays source d'étudiant.e.s internationaux.ales du Canada.

Les constatations ont été présentées en décrivant, lorsque c'est pertinent, les différences de résultats par pays source. Cependant, dans les sections dans lesquelles les données sont agrégées (selon la motivation pour étudier au Canada ou pour demander un PTPD, par exemple), il est important de garder à l'esprit la surreprésentation des répondant.e.s indien.ne.s.



Section 1

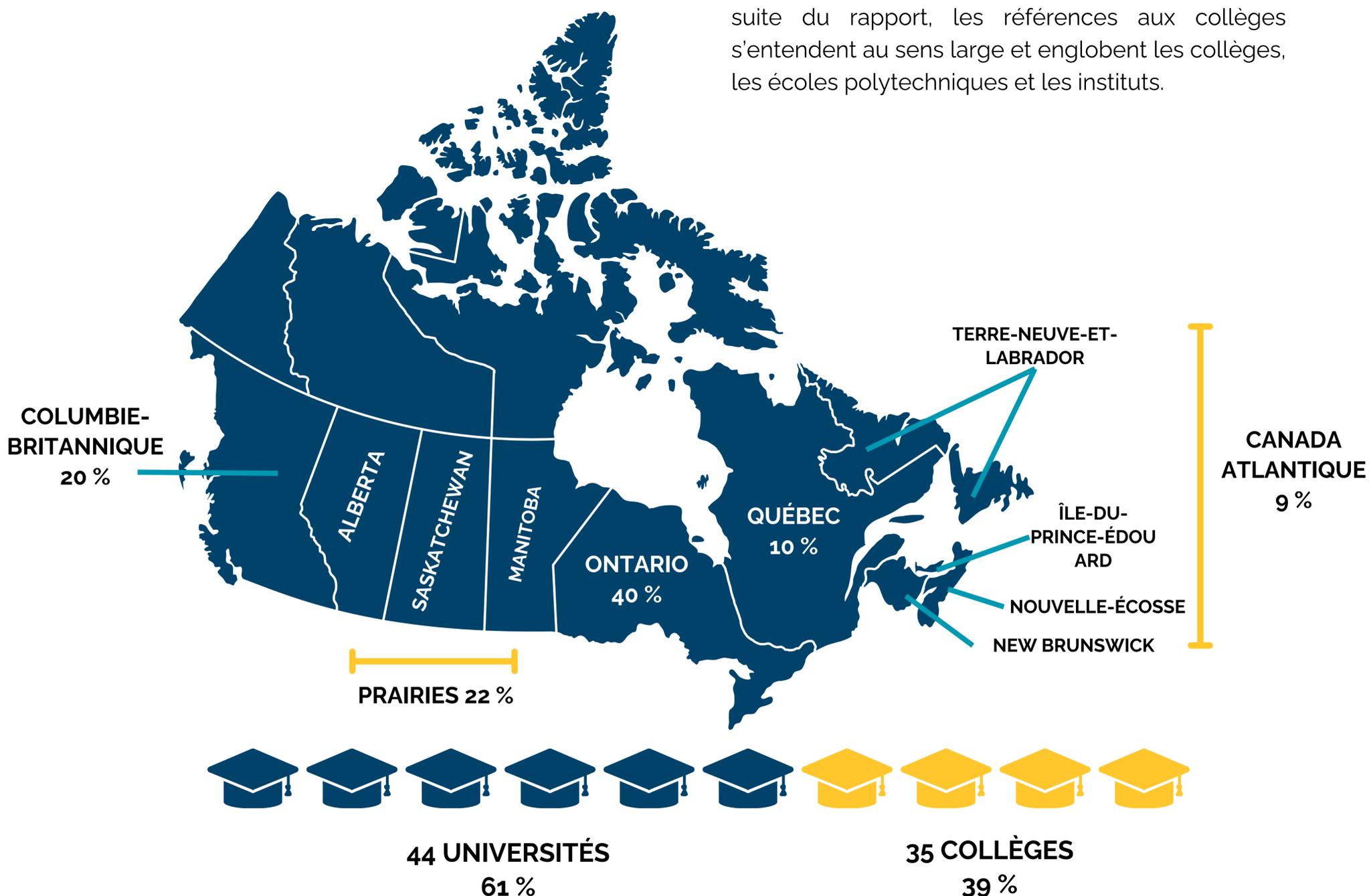
Aperçu des répondant.e.s

1.1 PARTICIPATION DES ÉTABLISSEMENTS

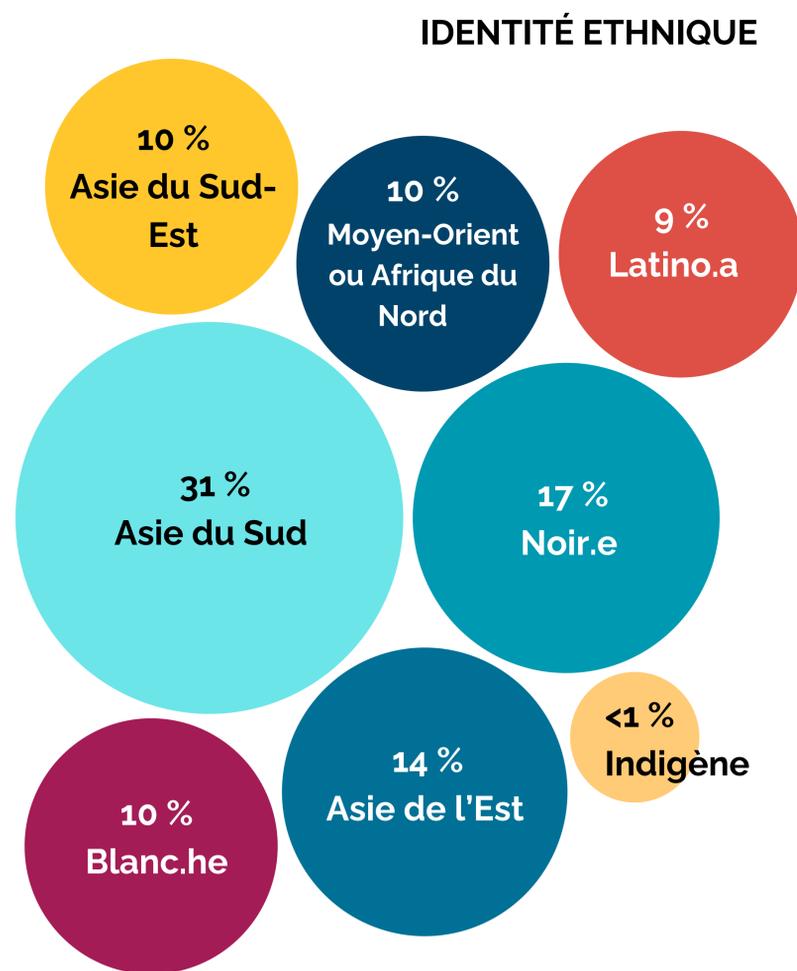
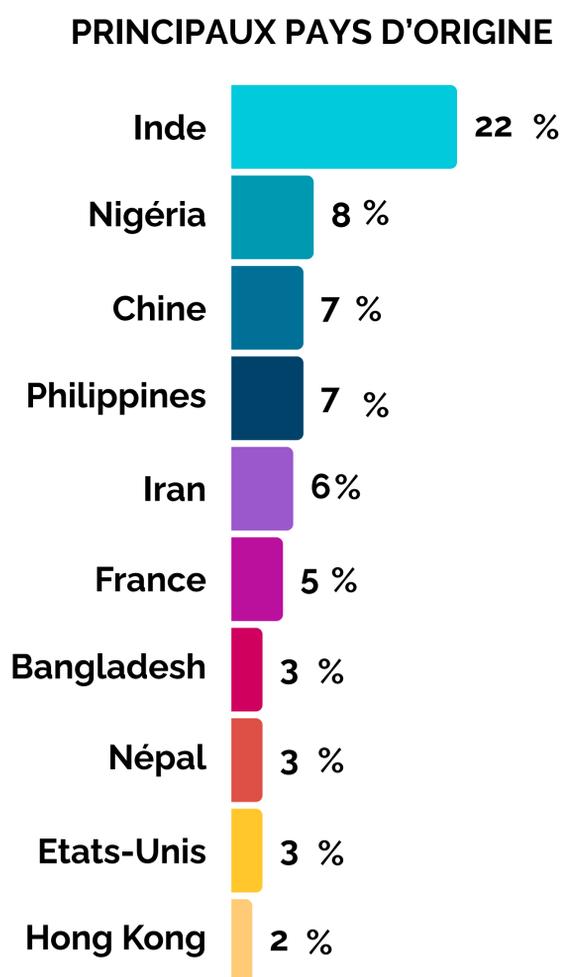
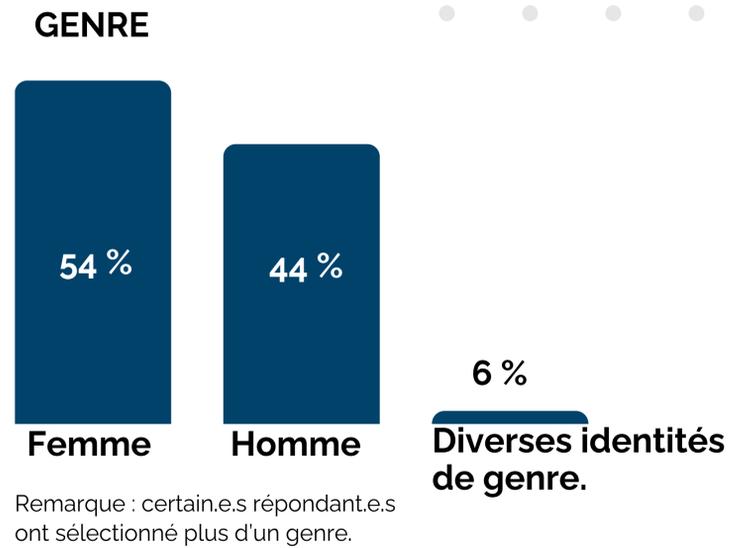
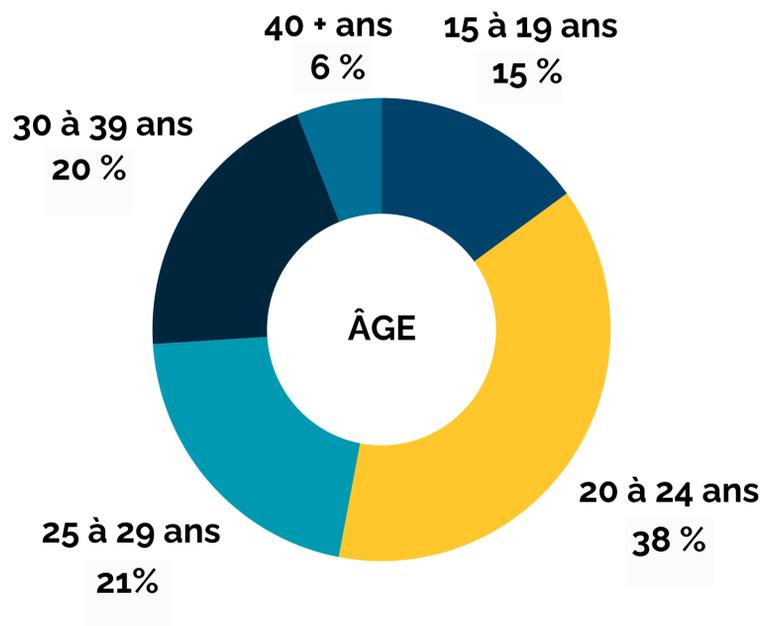
Le groupe d'établissements qui a participé au Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales (SEI) de 2023 était diversifié et représentatif du contexte postsecondaire canadien. En tant qu'organisme national, le BCEI s'efforce d'assurer une représentation régionale et linguistique dans chaque exercice d'échantillonnage de données.

Comme pour les éditions précédentes du SEI – et selon les tendances générales des inscriptions internationales – la majeure partie des répondant.e.s étaient originaires de l'Ontario (40 %), de la Colombie-Britannique (20 %) et du Québec (10 %).

Plus de 10 % des personnes interrogées ont répondu au sondage en français. La participation à ce sondage des collèges, des écoles polytechniques et des instituts a augmenté, atteignant plus de 40 %. Par conséquent, dans la suite du rapport, les références aux collèges s'entendent au sens large et englobent les collèges, les écoles polytechniques et les instituts.



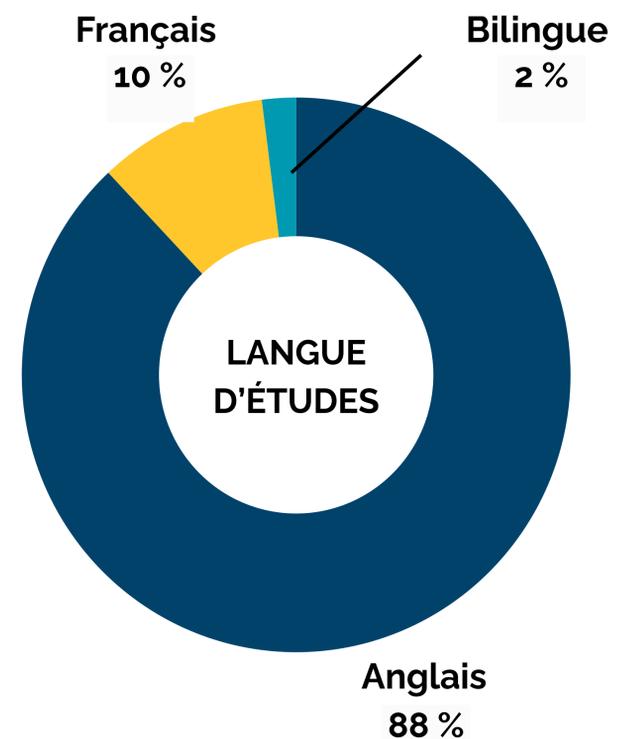
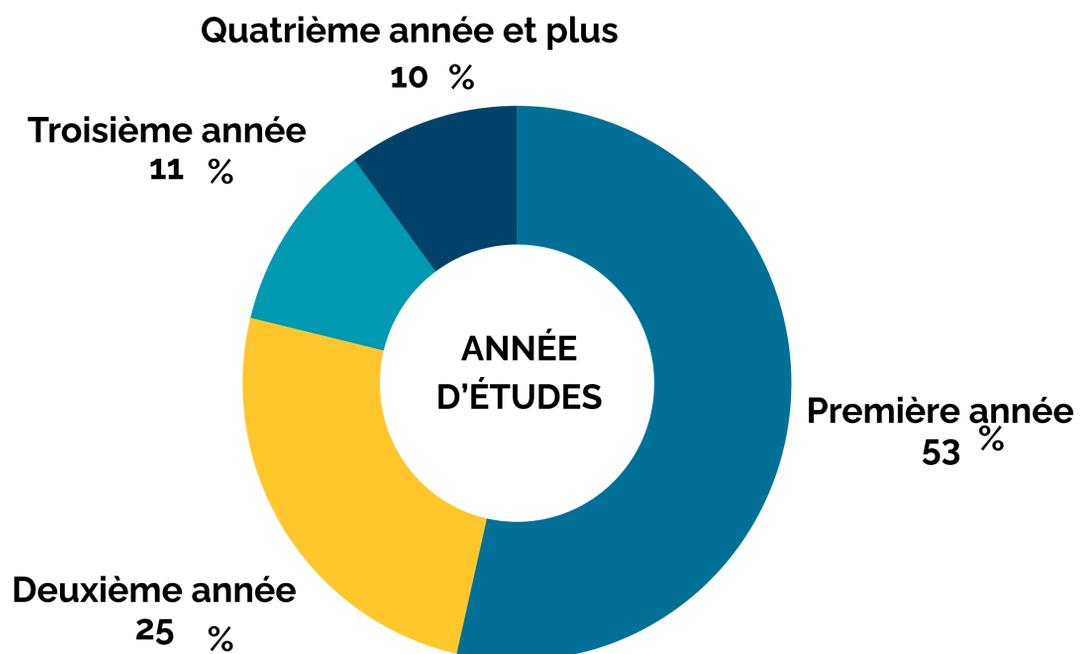
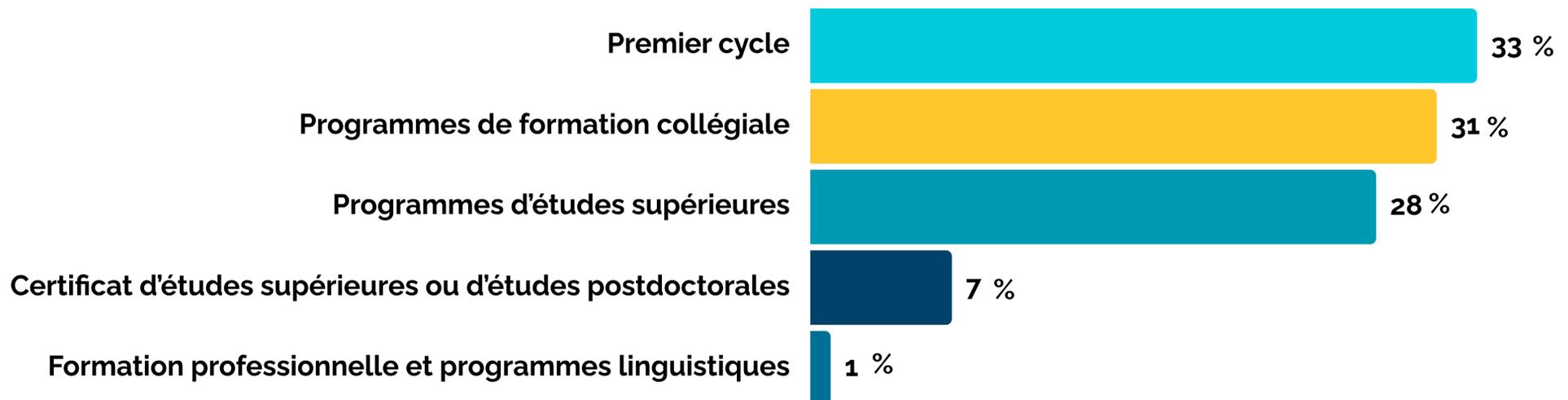
1.2 PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANT.E.S



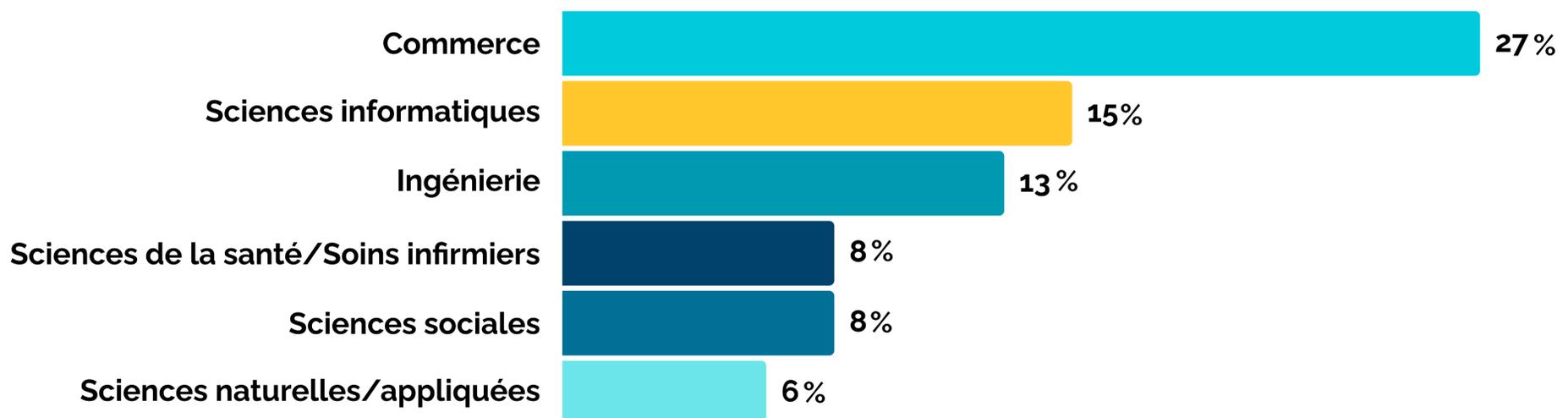
Remarque : première personne de la famille immédiate à suivre des études postsecondaires

1.3 PROFIL SCOLAIRE DES RÉPONDANT.E.S

NIVEAU D'ÉTUDES



PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES



Section 2

Motivation et prise de décision

2.1 MOTIVATION POUR ÉTUDIER AU CANADA

En ce qui a trait aux facteurs qui ont motivé le choix du Canada comme destination d'études, la réputation générale du Canada en tant que pays sécuritaire et stable est le facteur qui a été le plus fréquemment cité par les répondant.e.s. Parmi les trois facteurs les plus importants, nous trouvons également notre réputation en tant que société tolérante et non discriminatoire et la qualité de notre système d'éducation.

Cependant, par rapport aux sondages SEI précédents, de nouvelles failles importantes se

dessinent. Nous constatons des changements aux facteurs qui constituent la réputation du Canada. Les répondant.e.s ont nettement moins bien évalué le Canada en tant que « pays sécuritaire/stable » ainsi que la « qualité de l'éducation »

En revanche, les répondant.e.s ont donné des évaluations plus positives que celles du SEI 2021 concernant « l'acquisition de compétences internationales » et « l'expérience professionnelle liée au programme d'études ».

MOTIVATION POUR ÉTUDIER AU CANADA

■ 2021 ■ 2023



Une analyse des principaux pays sources révèle d'importantes variations dans les raisons ayant motivé les répondant.e.s à choisir le Canada comme destination d'études. La facilité d'obtention d'un permis d'études canadien est revenue le plus fréquemment dans les réponses des étudiant.e.s indien.ne.s. Le caractère abordable des études représente un des facteurs les plus importants pour les Chinois.e.s et les Nigérian.e.s, tandis que les Philippin.e.s et les Indien.ne.s ont évoqué principalement les possibilités d'emploi. Les répondant.e.s philippin.e.s et iranien.ne.s valorisent aussi grandement la possibilité pour leur conjoint.e de travailler et la possibilité de demander la résidence permanente. Pour les étudiant.e.s français.e.s et nigérian.e.s, la qualité du système éducatif canadien ainsi que l'acquisition d'une conscience interculturelle font partie des raisons principales ayant motivé leur choix d'étudier au Canada.

PRINCIPALES RAISONS D'ÉTUDIER AU CANADA PAR PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES RÉPONDANT.E.S



INDIA

Facilité d'obtention d'un permis d'études canadien



NIGERIA

Acquisition d'une conscience interculturelle



CHINA

Abordabilité



THE PHILIPPINES

Possibilités d'emploi pour les conjoint.e.s



IRAN

Résidence permanente



FRANCE

Acquisition d'une conscience interculturelle



Pour les répondant.e.s du premier cycle, la connaissance d'une personne vivant/ayant étudié au Canada, la possibilité de travailler tout en étudiant, le caractère abordable des frais de scolarité et la facilité d'obtention d'un permis d'études canadien ont constitué les quatre principales raisons de choisir le Canada. Les répondant.e.s des cycles supérieurs ont accordé plus d'importance à la disponibilité d'un soutien financier et aux possibilités de travail pour leur époux.se.

Les possibilités d'emploi pour les époux.ses ont représenté un facteur important pour les répondant.e.s inscrit.e.s dans des programmes de formation collégiale, professionnelle ou linguistiques et dans les programmes menant à l'obtention d'un certificat d'études supérieures ou postdoctorales. En outre, et en particulier pour les répondant.e.s inscrit.e.s dans des programmes de formation collégiale, la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle en lien avec leur domaine d'études et la possibilité de demander un PTPD ont été les principaux facteurs mentionnés.

2.2 Facteurs de choix de votre établissement

Pour les répondant.e.s, les trois principales raisons pour choisir leur établissement, tous programmes d'études confondus, incluaient l'offre de programmes, endroit où se trouve l'établissement, ainsi que sa réputation. Il convient également de noter qu'environ un tiers (31 %) de nos répondants ont sélectionné les possibilités de coop/AIT comme un facteur important dans leur choix.

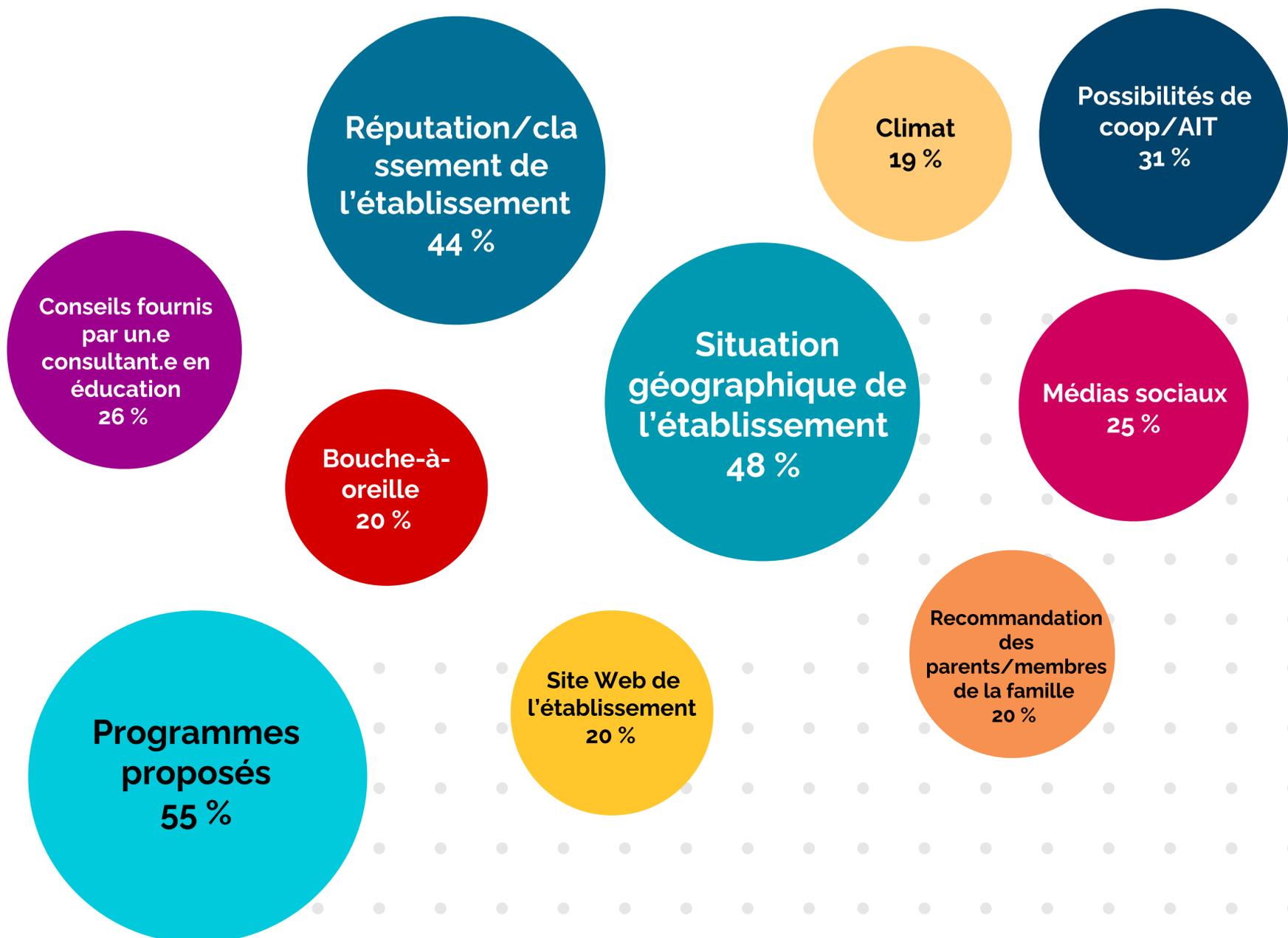
Les répondant.e.s poursuivant des études supérieures ou postdoctorales (41 %) ont évoqué l'apport de conseils par un.e consultant.e en éducation comme facteur important.

Il est intéressant de noter que le choix d'un établissement dépend du pays d'origine de l'étudiant.e. Par exemple, pour les répondant.e.s nigérian.e.s (35 %) et philippin.e.s (44 %), les possibilités de coop/AIT ont davantage constitué des facteurs très importants dans leur choix d'établissement par rapport aux Français.e.s (12 %) ou aux Iranien.ne.s (14 %).

En revanche, les répondant.e.s originaires de l'Iran (37 %) ont accordé une importance majeure au soutien financier offert par leur établissement, dépassant de loin l'évaluation attribuée par le deuxième pays, notamment la Chine (16 %). Les répondant.e.s indien.ne.s (42 %) ont été les plus nombreux.ses à avoir sollicité les conseils d'un.e agent.e en éducation, bien plus que les Chinois.e.s (29 %), les Nigérian.e.s (24 %) et les Philippin.e.s (23 %). Pour les répondant.e.s originaires du Nigéria (30 %) et des Philippines (33 %), les recommandations d'amis par le bouche-à-oreille ont représenté des facteurs importants dans leur choix du Canada.



FACTEURS DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT





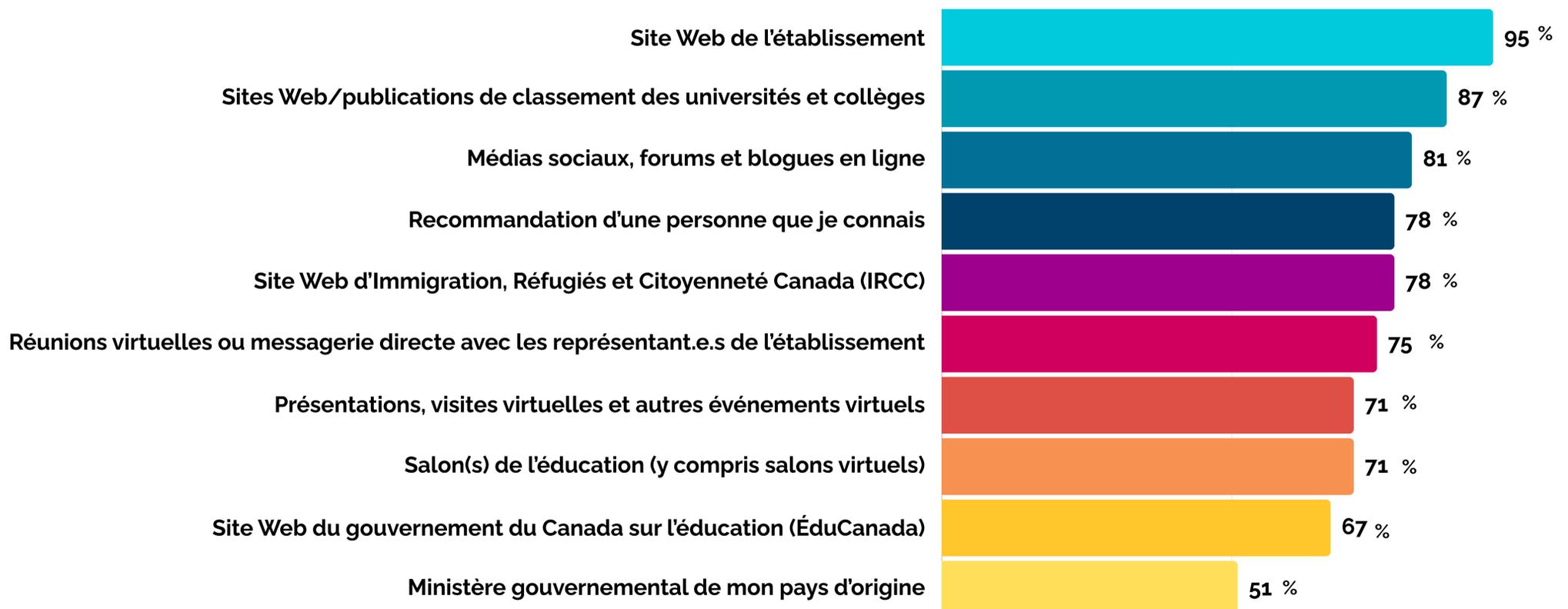
2.3 Ressources informationnelles

On a également demandé aux répondant.e.s d'identifier les ressources les plus et les moins utiles qu'ils/elles ont consultées dans le cadre de leur choix du Canada comme destination d'études. La plupart ont jugé le site Web de leur établissement d'accueil (95 %) et les sites Web et/ou publications effectuant un classement des universités et collèges (87 %) comme les ressources les plus précieuses pour éclairer leurs décisions. Les « recommandations d'une personne que je connais » ont connu une légère baisse par rapport aux classements du SEI 2021, passant de la deuxième à la quatrième source d'information la plus importante. Inversement, le site

Web ÉduCanada, les ministères des pays d'origine des répondant.e.s et les présentations, notamment les visites virtuelles et autres événements, ont été considérés comme les ressources les moins utiles.

Il est intéressant de noter qu'au niveau national, 51 % des personnes interrogées ont considéré le site Web de leur gouvernement d'origine comme une ressource utile, alors que 49 % d'entre elles ont estimé cette ressource comme la moins utile. Les réponses n'ont révélé aucune différence évidente de classement entre les hommes et les femmes.

RESSOURCES LES PLUS UTILES



2.4 Professionnel.le.s du recrutement en éducation

Les professionnel.le.s du recrutement en éducation et les consultant.e.s en immigration jouent un rôle important dans le parcours étudiant. Les parents et les établissements font appel à leurs services pour conseiller et aider les étudiant.e.s internationaux.ales qui souhaitent étudier dans le monde entier, y compris au Canada. Les agent.e.s en éducation, les consultant.e.s en immigration et les conseiller.ère.s aux étudiant.e.s constituent les trois professionnel.le.s préféré.e.s des répondant.e.s pour les aider dans le cadre de leur demande. Les répondant.e.s ont déclaré les choisir le plus souvent sur la base de recommandations personnelles.

Les professionnel.le.s du recrutement en éducation peuvent être des personnes ou des organismes, situés au Canada ou à l'étranger, qui offrent des services de marketing, de promotion, de recrutement et autres dans le secteur de l'éducation. Dans l'ensemble, environ 28 % des répondant.e.s ont déclaré avoir bénéficié de l'aide d'un.e professionnel.le du recrutement en éducation.

On observe toutefois une variation importante dans le recours à ces services, selon le type d'établissement dans lequel les étudiant.e.s sont inscrit.e.s. Ainsi, plus de 41 % des répondant.e.s de collèges ont bénéficié des services d'un.e professionnel.le du recrutement en éducation, soit deux fois plus que les étudiant.e.s d'universités (20 %).

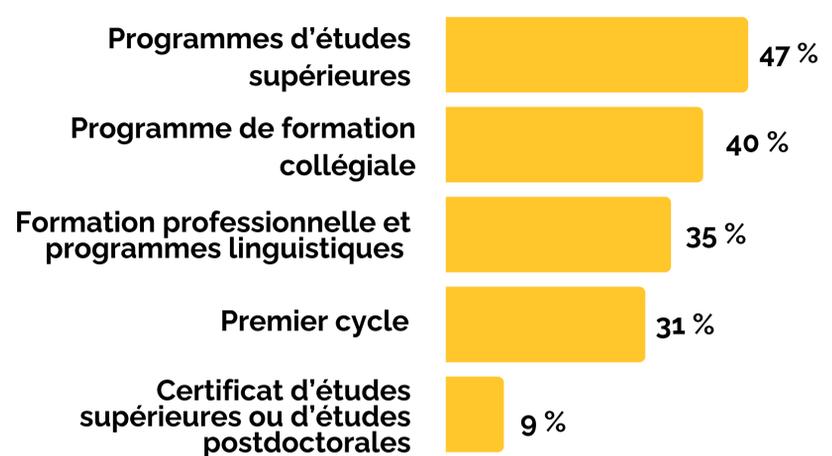
Parmi les étudiant.e.s répondant.e.s des universités et collèges, 90 % se sont déclaré.e.s satisfait.e.s des services fournis par des professionnel.le.s externes. Cette constatation majeure vient contredire les allégations selon lesquelles un grand nombre de « mauvais.e.s acteur.rice.s » proposent des services trompeurs, médiocres, voire incorrects ou inadéquats. Il est intéressant de noter qu'environ 28 % de ces utilisateur.rice.s n'ont pas vérifié si les consultant.e.s en immigration qui leur fournissaient une aide étaient agréé.e.s.

Parmi les principaux pays sources, les répondant.e.s originaires d'Inde (43 %) et des Philippines (33 %) ont tendance à solliciter davantage des agent.e.s de recrutement en éducation que les Français.e.s (5 %).

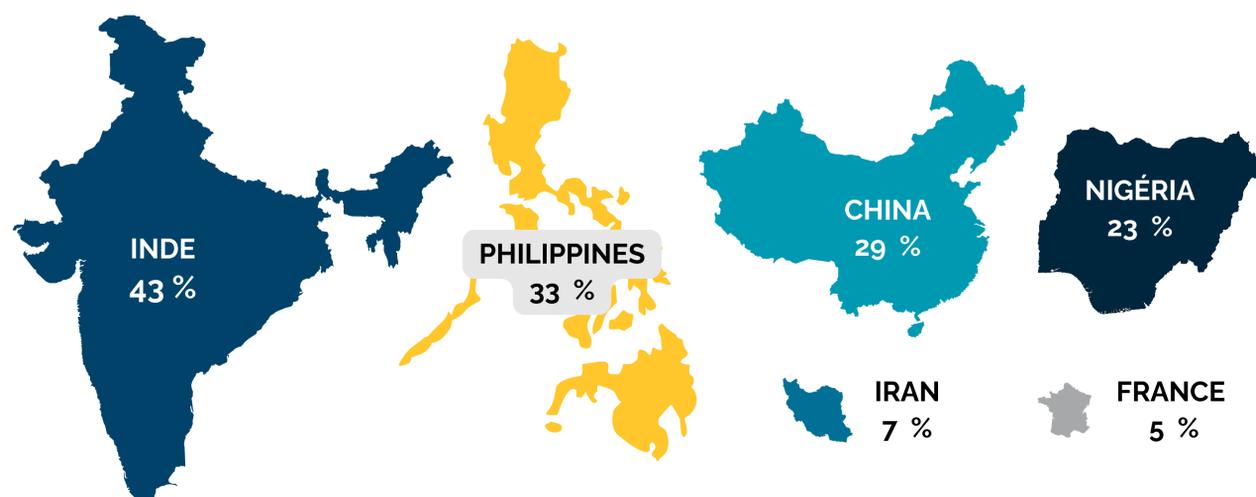
CHOIX DES PROFESSIONNEL.LE.S DU RECRUTEMENT EN ÉDUCATION



PROFESSIONNEL.LE.S DU RECRUTEMENT SOLLICITÉ.E.S EN FONCTION DU NIVEAU D'ÉTUDES



PROFESSIONNEL.LE.S DU RECRUTEMENT SOLLICITÉ.E.S EN FONCTION DES PRINCIPAUX PAYS SOURCES



2.5 EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'ADMISSION AVANT L'ARRIVÉE

Parmi les répondant.e.s, les trois principaux problèmes rencontrés pendant et après le processus d'admission étaient la recherche et l'obtention d'un logement, effectuer le transfert de fonds à l'établissement et fournir des preuves de fonds suffisants. Compte tenu des seuils d'autonomie financière nettement rehaussés par le gouvernement fédéral en janvier 2024, il sera nécessaire d'assurer un suivi étroit de cet indicateur à l'avenir.

L'obtention de données biométriques s'est révélée moins difficile pour les répondant.e.s qu'en 2021. La majorité des personnes interrogées (80 %) n'ont pas rencontré de difficultés lors de leur demande de permis d'études. Cependant, parmi les 18 % ayant connu des situations difficiles, « le délai de traitement » (70 %) a été cité comme le défi le plus important dans le cadre de leur demande, suivi par « satisfaire les conditions d'admission » (32 %) telles que fournir des preuves de viabilité financière.

DÉFIS LORS DE L'ADMISSION ET AVANT L'ARRIVÉE	2021	2023	+/- DEPUIS 2021
Trouver un logement	53 %	60 %	+7 %
Transférer de l'argent	40 %	41 %	+1 %
Démontrer que je dispose de fonds suffisants	27 %	35 %	+8 %
Recevoir des renseignements suffisants sur l'établissement	21 %	25 %	+4 %
Recueillir des relevés de notes et autres documents	23 %	24 %	+1 %
Démontrer l'intention de retourner dans le pays d'origine	16 %	19 %	+3 %
Transférer des crédits de cours	14 %	16 %	+2 %
Obtenir des données biométriques	21 %	15 %	-6 %
Recevoir la lettre d'acceptation	14 %	15 %	+1 %
Obtenir la note requise au test linguistique	13 %	15 %	+2 %

PROBLÈMES ASSOCIÉS AUX DEMANDES DE PERMIS D'ÉTUDES



*Représente la partie des 18 % de répondants qui ont indiqué avoir eu des difficultés avec leur demande de permis d'études.

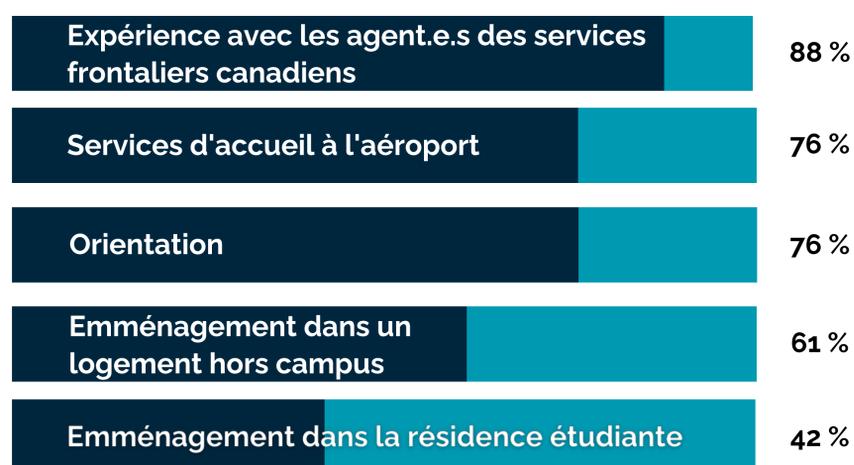
Section 3

Expérience à l'arrivée

3.1 SATISFACTION À L'ARRIVÉE

Les répondant.e.s étaient satisfait.e.s de leur expérience à leur arrivée au Canada, en particulier lors de leurs interactions avec les agent.e.s d'immigration canadien.ne.s. Cependant, plus de 20 % ont fait part de leur insatisfaction à l'égard de leur emménagement dans un logement hors campus.

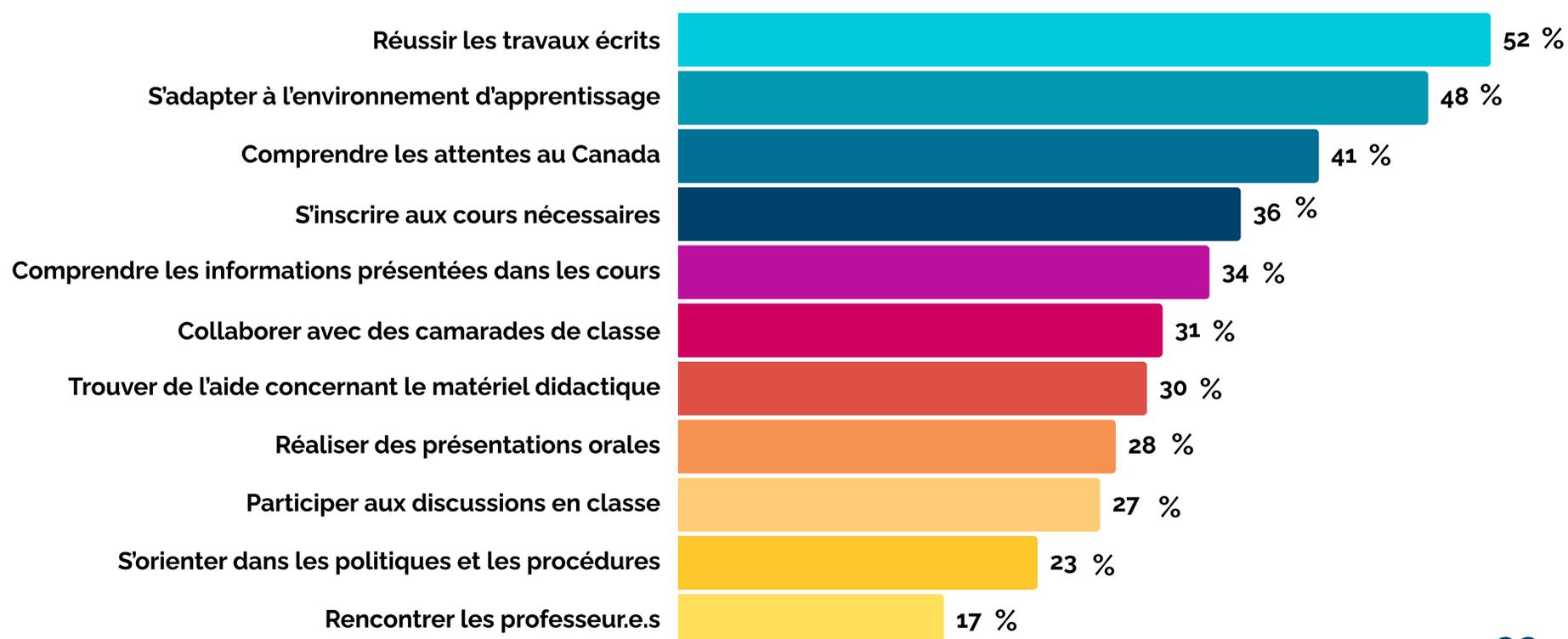
RÉPONDANT.E.S SATISFAIT.E.S OU TRÈS SATISFAIT.E.S À L'ARRIVÉE



Des préoccupations subsistent quant au fait que près de la moitié des répondant.e.s ont déclaré avoir connu des difficultés pour s'adapter à l'environnement d'apprentissage et à réaliser des travaux écrits dans les établissements canadiens après avoir commencé leur programme d'études. Ces résultats sont identiques à ceux du SEI 2021. La réalisation de progrès sur ces questions doit constituer une priorité pour les établissements.

Les résultats du SEI 2023 offrent aux établissements des pistes importantes pour cibler leurs efforts d'orientation, d'intégration, d'accompagnement et d'engagement continu avec les étudiant.e.s. Parmi les répondant.e.s inscrit.e.s à des programmes universitaires, 67 % des étudiant.e.s de première et seconde année ont déclaré rencontrer « quelques problèmes » ou « de nombreux problèmes » pour s'adapter à l'environnement d'apprentissage. Les chiffres comparables enregistrés par leurs homologues inscrit.e.s dans des collèges (95 %), des écoles polytechniques (86 %) ou des instituts (89 %) soulignent l'importance pour les établissements de s'attaquer à ce défi.

DÉFIS RENCONTRÉS AU DÉBUT D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES



3.2 STATUT ACCOMPAGNÉ.E

Une personne interrogée sur cinq a déclaré être accompagnée par un.e époux.se/conjoint.e de fait (15 %), enfant(s) (6 %) et/ou parent(s) (3 %), soit une augmentation par rapport aux 16 % rapportés dans le SEI 2021. Les répondant.e.s de premier cycle – seulement un.e sur dix en 2023 – étaient les moins nombreux.ses à déclarer être accompagné.e.s. Les femmes (29 %) étaient plus nombreuses que les hommes (20 %) et que les personnes de diverses identités de genre (17 %) à arriver avec des membres de leur famille.

Parmi les principaux pays sources, en matière de statut accompagné.e, les répondant.e.s des Philippines se distinguent : près de deux tiers (68 %) d'entre eux/elles ont déclaré être accompagné.e.s.

Les répondant.e.s d'Iran (38 %) et du Nigéria (28 %) étaient bien plus susceptibles d'être accompagné.e.s que les répondant.e.s de Chine (14 %), de France (10 %) et d'Inde (6 %). Les répondant.e.s nigérian.e.s étaient également deux fois plus nombreux.ses à être arrivé.e.s avec leur(s) parent(s) que ceux/celles d'autres pays sources.

Il est difficile de savoir si ces évolutions et différences sont imputables à la suppression des restrictions de voyage liées à la Covid-19, aux difficultés d'accès aux services de garderie pour les étudiant.e.s accompagné.e.s de leurs enfants, aux changements politiques facilitant l'obtention de permis de travail pour les conjoint.e.s d'étudiant.e.s internationaux.ales, ou si elles reflètent un changement structurel plus important dans les effectifs internationaux.

ACCOMPAGNÉ.E DE PERSONNE(S) À CHARGE



*Les personnes à charge comprennent l'époux.se, conjoint.e de fait, enfant(s) et/ou parent(s).



Section 4

Expérience d'apprentissage et vie sur le campus

4.1 Satisfaction de l'expérience d'études au Canada

Un peu plus de 80 % de l'ensemble des personnes interrogées ont indiqué être « satisfaites » ou « très satisfaites » de leur expérience d'études au Canada. Si les taux de satisfaction générale sont comparables pour les étudiant.e.s des collèges et des universités, les étudiant.e.s des collèges tendent à être davantage « très satisfait.e.s » (37 %) que ceux/celles des universités (26 %). Malgré des taux de satisfaction globalement similaires, les étudiant.e.s ruraux.ales sont davantage « très satisfait.e.s » (48 %) comparé à leurs homologues urbain.e.s (40 %).

D'un point de vue régional, les étudiant.e.s québécois.e.s sont les plus satisfait.e.s (87 %) tandis que les étudiant.e.s ontarien.ne.s sont les plus insatisfait.e.s (20 %) de leur expérience d'études au Canada.

Les répondant.e.s originaires de France et des Philippines se sont déclaré.e.s les plus satisfait.e.s : 92 % ont indiqué être « satisfait.e.s » ou « très satisfait.e.s ». Cependant, 26 % des étudiant.e.s irainien.nes, 20 % des étudiant.e.s indien.nes, 18 % des étudiant.e.s nigérian.e.s et 16% des étudiant.e.s chinois.es ont fait part de leur insatisfaction à l'égard de leur expérience d'études au Canada.

SATISFACTION DE L'EXPÉRIENCE D'ÉTUDES AU CANADA



Très insatisfait.e

4 %



Insatisfait.e

14 %



Satisfait.e

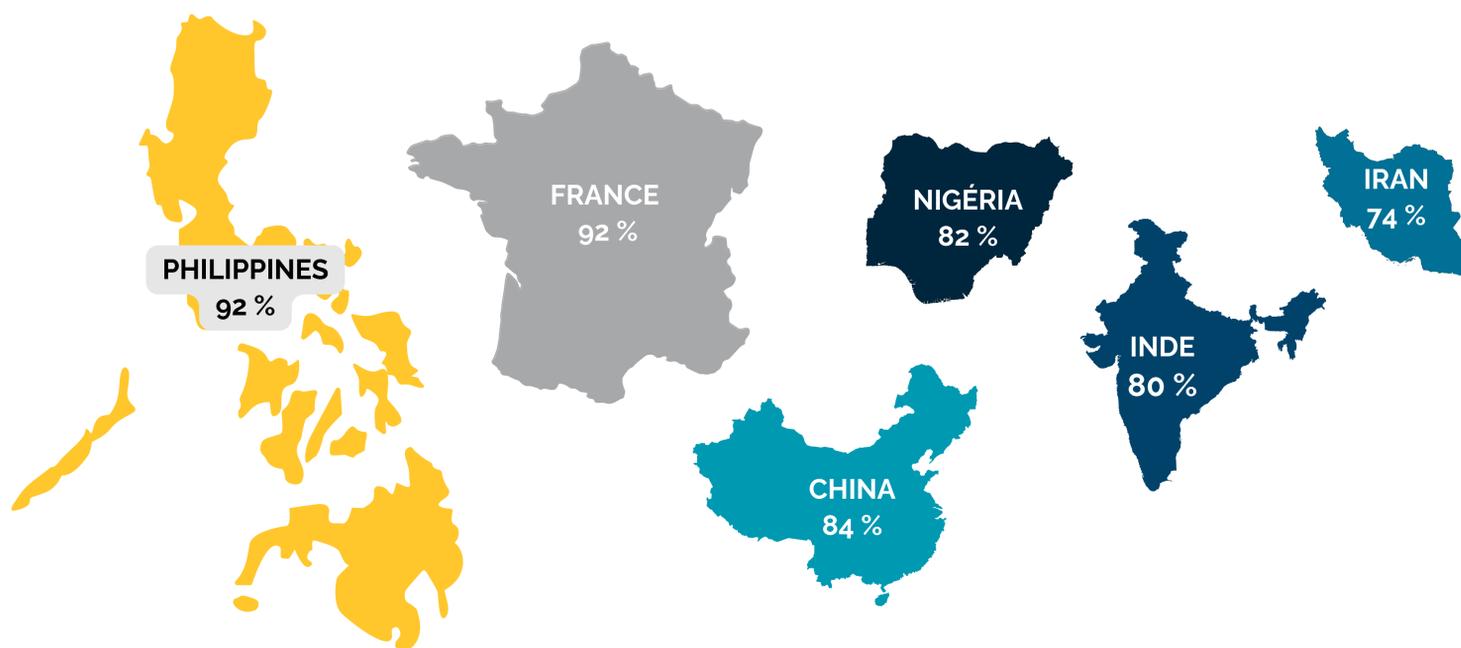
52 %



Très Satisfait.e

30 %

SATISFACTION DE L'EXPÉRIENCE D'ÉTUDES AU CANADA PAR PRINCIPAL PAYS D'ORIGINE



4.2 SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES DES ÉTABLISSEMENTS

Dans l'ensemble, on observe que des différences mineures en ce qui concerne la satisfaction des répondant.e.s à l'égard des services offerts par les établissements. Les répondant.e.s sont généralement satisfait.e.s du niveau et de la qualité des services que les établissements leur offrent. Toutefois, un nombre important d'étudiant.e.s répondant.e.s ont déclaré être insatisfait.e.s ou très insatisfait.e.s de cinq domaines clés des services institutionnels : la résidence et le logement (17 %), l'aide financière (15 %), les services de santé (14 %), l'orientation professionnelle et l'emploi (12 %) et les possibilités de coop/AIT (10 %).

Si les répondant.e.s étaient insatisfait.e.s de certains aspects des services de soutien fournis par leur établissement, la plupart ont indiqué ne pas avoir eu connaissance de l'existence de tels services ou n'avoir jamais bénéficié du soutien offert par l'établissement.

Par exemple, 54 % des répondant.e.s ont déclaré n'avoir jamais utilisé les services de counselling et de soutien en santé mentale qui étaient disponibles au sein de l'établissement.

Comme c'était le cas dans les résultats du SEI 2021, on constate un vrai décalage entre les besoins rapportés par les étudiant.e.s internationaux.ales et l'accès réel aux services et soutiens disponibles dans les établissements. Ces derniers pourraient envisager d'intensifier leurs efforts proactifs dans le cadre de l'orientation et de l'intégration des étudiant.e.s internationaux.ales afin de leur faire connaître les différents services de soutien à leur disposition.



SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES DE SOUTIEN ET CONNAISSANCE DES SERVICES	GLOBALEMENT SATISFAIT.E	JE N'AI JAMAIS UTILISÉ CE SERVICE	JE NE CONNAIS OU NE CONNAISSAIS PAS CE SERVICE
Services du bureau international	62 %	25 %	4 %
Conseils aux étudiant.e.s internationaux.ales	62 %	26 %	3 %
Soutien linguistique supplémentaire	34 %	55 %	7 %
Résidence et logement	38 %	42 %	4 %
Installations récréatives	58 %	30 %	4 %
Installations pour le culte religieux	30 %	54 %	11 %
Services de santé	50 %	34 %	2 %
Services de santé mentale	35 %	54 %	3 %
Aide scolaire	59 %	31 %	2 %
Bureaux d'admission	47 %	43 %	3 %
Bureau du registraire	62 %	29 %	2 %
Services d'aide financière	38 %	44 %	3 %
Services de bibliothèque	83 %	12 %	<1 %
Services de sécurité	61 %	33 %	2 %
Services d'accessibilité	33 %	61 %	3 %
Associations d'étudiant.e.s	55 %	35 %	3 %
Clubs d'étudiant.e.s	55 %	36 %	3 %
Services d'orientation professionnelle et d'emploi	47 %	38 %	3 %
Services d'apprentissage par l'expérience	37 %	48 %	5 %

4.3 FINANCEMENT ET SOUTIEN FINANCIER

Un tiers des répondant.e.s dépendent de leurs parents, de leur famille ou de leurs tuteur.rice.s pour financer leurs études au Canada. En revanche, lorsqu'on leur a demandé d'indiquer leurs sources de financement, plus de 55 % des répondant.e.s ont désigné l'épargne personnelle et plus d'un tiers (39 %) le travail en dehors du campus.

Il est à noter que le nombre d'étudiant.e.s comptant sur le travail en dehors du campus a augmenté de 33 % en 2021 à 39 % en 2023, tandis que ceux/celles comptant sur leurs parents et familles pour un soutien financier a diminué, passant de 78 % à 67 % sur la même période.

SOUTIEN FINANCIER	2021	2023	+/- DEPUIS 2021
Parents, proches ou tuteur.rice.s	78 %	67 %	-11 %
Épargne personnelle	53 %	55 %	+2 %
Revenu d'emploi en dehors du campus	33 %	39 %	+6 %
Bourse d'université ou de collège	24 %	21 %	-3 %
Conjoint.e	11 %	14 %	+3 %
Revenu d'emploi sur le campus	11 %	14 %	+3 %
Bourse d'études ou aide financière du gouvernement du Canada	7 %	7 %	-
Bourse d'études ou aide financière du pays d'origine	12 %	5 %	-7 %
Coop/AIT rémunéré	3 %	5 %	+2 %
Soutien financier d'autres sources gouvernementales ou organismes	1 %	3 %	+2 %

4.4 LOGEMENT

Soixante pour cent des personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient rencontré des difficultés à trouver et obtenir un logement au Canada. Les répondant.e.s, toutes régions confondues, ont fait part de défis associés à la recherche d'un logement. Sans surprise, les données révèlent que ces défis ont été plus élevés pour les étudiant.es de première année (environ 50 %) et de deuxième année d'études (25-30 %).

Bien que la résidence sur le campus représente un choix souhaitable pour soutenir les étudiant.e.s internationaux.ales, sa disponibilité est faible, 14 % des répondant.es au SEI 2021 ayant identifié la résidence sur le campus comme type de logement. Ces chiffres soulignent l'importance pour les établissements d'offrir un soutien aux nouveaux.elles arrivant.e.s et aux étudiant.e.s qui quittent leur résidence à la fin de leur première année d'études.



60 % DES PERSONNES INTERROGÉES ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS À OBTENIR UN LOGEMENT.



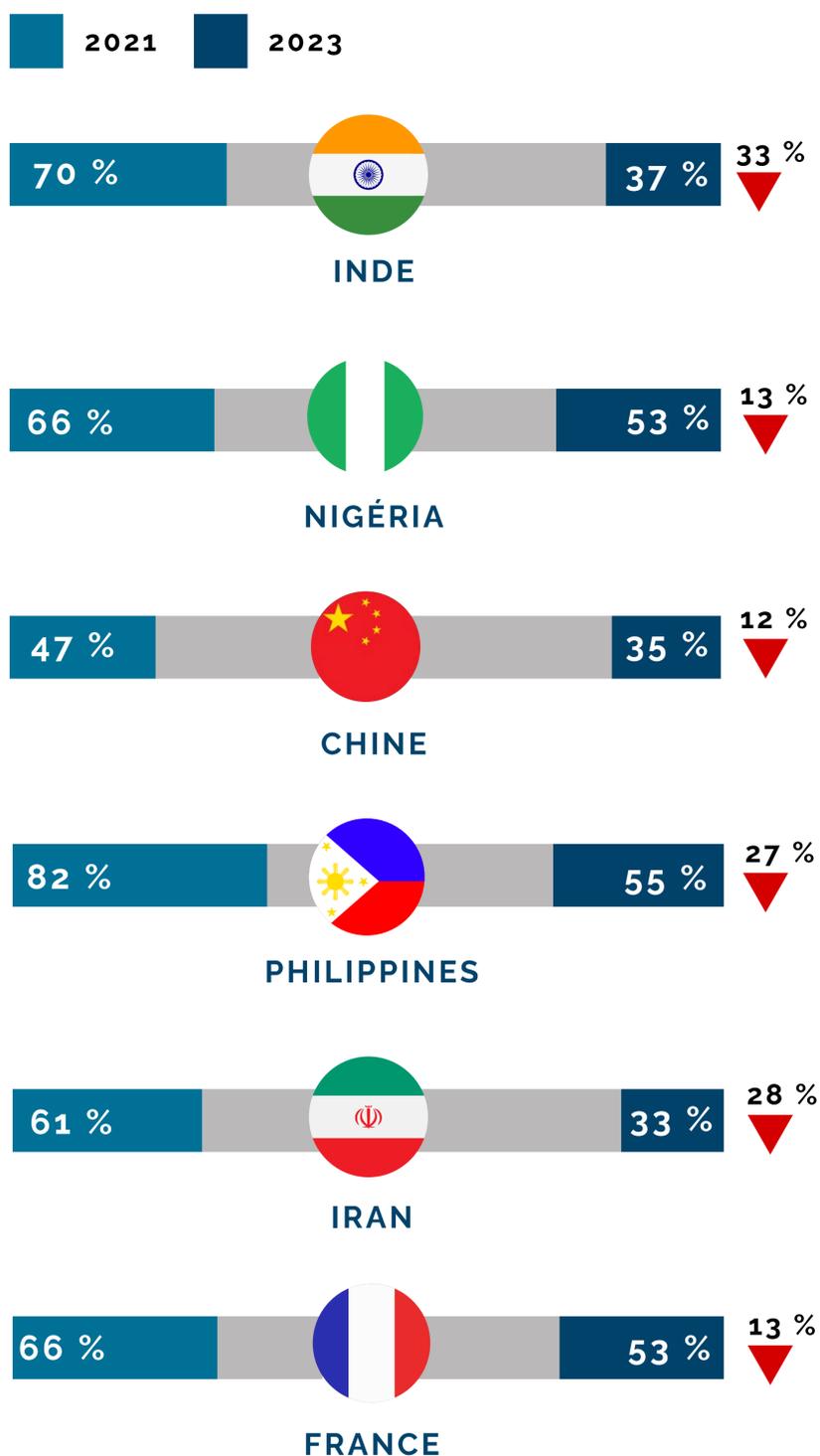
4.5 RECOMMANDER LE CANADA ET SES ÉTABLISSEMENTS COMME DESTINATION D'ÉTUDES

Le nombre de répondant.e.s déclarant recommander le Canada comme destination d'études (les « promoteur.rice.s ») a chuté de façon inquiétante par rapport au SEI 2021, baissant de 64 % à 41 %. Inversement, les « détracteur.rices » déconseillant le Canada comme destination d'études ont augmenté de 13 % à 28 %. Si l'on examine les résultats en fonction des principaux pays d'origine, cette chute des recommandations est particulièrement notable chez les étudiant.e.s indien.ne.s (baisse de 33 % entre 2021 et 2023, passant respectivement de 70 % à 37 %), chez les

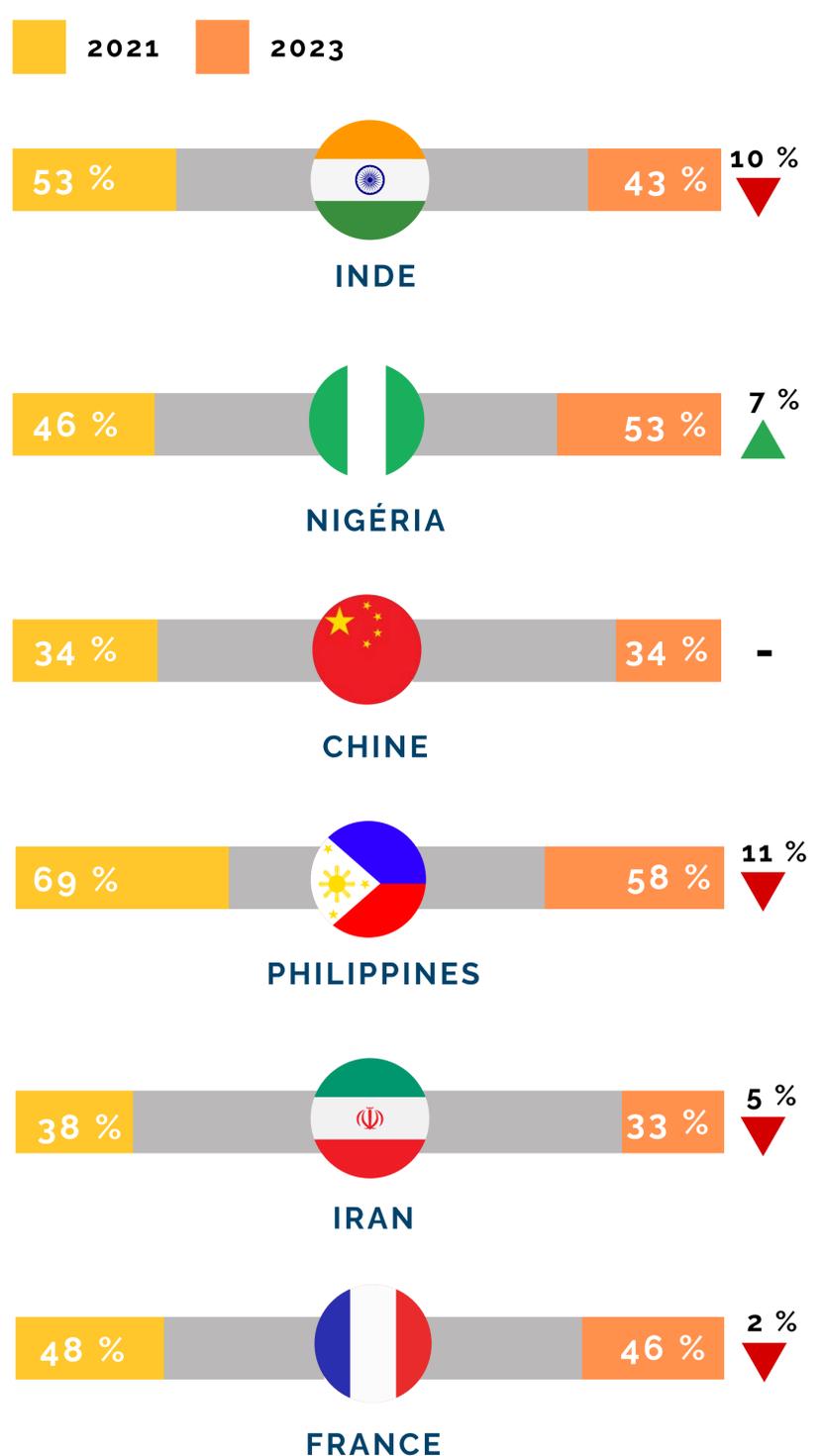
étudiant.e.s iranien.ne.s (baisse de 28 %, passant de 61 % à 33 %) et chez les étudiant.e.s philippin.e.s, (baisse de 27 %, passant de 82 % à 55 %).

Bien que trois des cinq principaux pays sources échappent à cette tendance concernant la probabilité de recommander leur établissement (les scores pour la Chine et la France étaient stables tandis que ceux du Nigéria ont augmenté de 7 %), les chiffres ont nettement diminué pour les Philippines et l'Inde (11 % et 10 %, respectivement, par rapport à 2021).

RECOMMANDER LE CANADA COMME DESTINATION D'ÉTUDE PAR PRINCIPAUX PAYS DES RÉPONDANT.E.S



RECOMMANDER L'ÉTABLISSEMENT COMME DESTINATION D'ÉTUDE PAR PRINCIPAUX PAYS DES RÉPONDANT.E.S



Section 5

Sécurité, bien-être et inclusion

5.1 SENTIMENT D'APPARTENANCE

Les répondant.e.s étaient généralement d'accord avec les énoncés indiquant que leur établissement, le corps professoral et l'administration effectuaient un travail efficace en reconnaissant leurs besoins personnels et scolaires, en les traitant avec respect et en leur donnant le sentiment d'être les bienvenu.e.s et d'être valorisé.e.s. L'ensemble de ces indicateurs sont en hausse par rapport au SEI 2021. Les répondant.e.s inscrit.e.s dans un collège ont déclaré connaître un sentiment d'appartenance globalement légèrement plus élevé que les étudiant.e.s universitaires.

Malgré ces évaluations positives et en progression (avec notamment la hausse de 8 % des répondant.e.s indiquant développer davantage de liens d'appartenance à la communauté au sein de leur établissement), 19 % des répondant.e.s étaient d'accord avec l'énoncé suivant « J'ai envisagé de quitter mon établissement parce que je me sentais isolé.e ou mal accueilli.e. ». Par ailleurs, 12 % n'étaient ni d'accord, ni en désaccord avec cet énoncé. Ces résultats inquiétants ont augmenté de 2 % par rapport à 2021.

Il n'existe pas de différences notables entre ces indicateurs en fonction du genre, bien que les

répondant.e.s de diverses identités de genre soient plus susceptibles de signaler des sentiments de non-appartenance vis-à-vis de leur établissement.

Si l'on examine les données en fonction de l'identité ethnique, on constate que les répondant.e.s autochtones ont exprimé un sentiment d'appartenance moindre envers leur établissement. À l'inverse, ce sentiment était très fort chez les Asiatiques du Sud-Est, toutes catégories confondues. Les répondant.e.s philippin.e.s ont apporté les scores les plus élevés aux énoncés associés aux sentiments de valorisation, de respect et d'inclusion au sein de leur établissement. Les répondant.e.s français.e.s ont également évalué positivement les énoncés concernant le respect ressenti au sein de leur établissement. Les répondant.e.s chinois.e.s et indien.ne.s étaient les plus nombreux.ses à être d'accord avec l'énoncé « J'ai envisagé de quitter mon établissement ».

En l'absence de données comparatives concernant les étudiant.e.s canadien.ne.s, il est difficile de tirer des conclusions définitives sur la question de savoir si ces sentiments d'appartenance représentent des problèmes systémiques s'ils sont spécifiquement associés aux étudiants.e.s internationaux.ales.

SENTIMENT D'APPARTENANCE	2021	2023	+/- DEPUIS 2021
Se sentent valorisé.e.s en tant qu'individus dans leur établissement	66 %	70 %	+4 %
Éprouvent un sentiment d'appartenance à l'égard de leur établissement	70 %	73 %	+3 %
Sont traité.e.s avec respect dans leur établissement	83 %	85 %	+2 %
Le corps professoral les aide à se sentir inclus.e.s en classe	79 %	82 %	+3 %
Éprouvent le sentiment d'être inclus.e.s dans les groupes de recherche/d'études universitaires	72 %	77 %	+5 %
Ont trouvé une ou plusieurs communautés où ils/elles se sentent à leur place au sein de leur établissement	57 %	65 %	+8 %



19 %

J'ai envisagé de quitter mon établissement parce que je me sentais isolé.e ou mal accueilli.e. Il s'agit d'une hausse de +2 % par rapport à 2021 (17 %).

5.2 SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Dans l'ensemble, les répondant.e.s ont fait part d'un degré élevé de sentiment de sécurité, en particulier dans leur propre logement, sur le campus et en ligne. Ils/elles se sentent moins à l'aise dans les espaces publics, et c'est dans les transports en commun que les étudiant.e.s ont rapporté le taux de sentiment de sécurité le plus bas (21 %). Un point plus inquiétant concerne la dépréciation du sentiment général de sécurité exprimé par les répondant.e.s depuis 2021 dans les espaces publics (baisse de 5 %) et dans les transports en commun (baisse de 6 %).

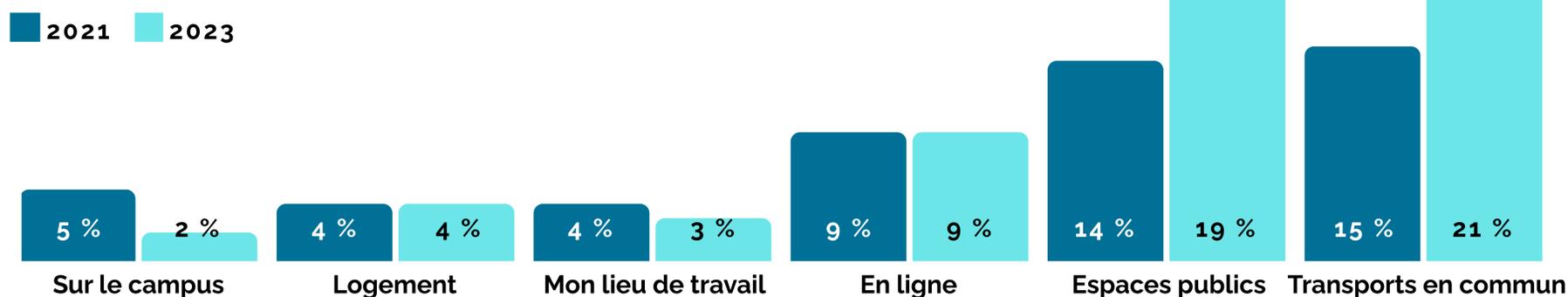
Lorsque le sentiment de sécurité est examiné en fonction du genre, les répondant.e.s de diverses identités de genre enregistrent le taux de sentiment de sécurité le plus bas dans chaque catégorie, suivi.e.s par les femmes. D'un point de vue de l'identité culturelle/ethnique, les étudiant.e.s asiatiques ont rapporté le taux de sentiment de sécurité le plus bas dans toutes les catégories.

Près d'un quart des répondant.e.s chinois.e.s ont fait part d'un sentiment d'insécurité dans les espaces publics et les transports en commun, contre moins de 15 % pour les étudiant.e.s indien.ne.s. Les répondant.e.s français.e.s et nigérian.e.s ont indiqué se sentir relativement plus en sécurité que leurs homologues.

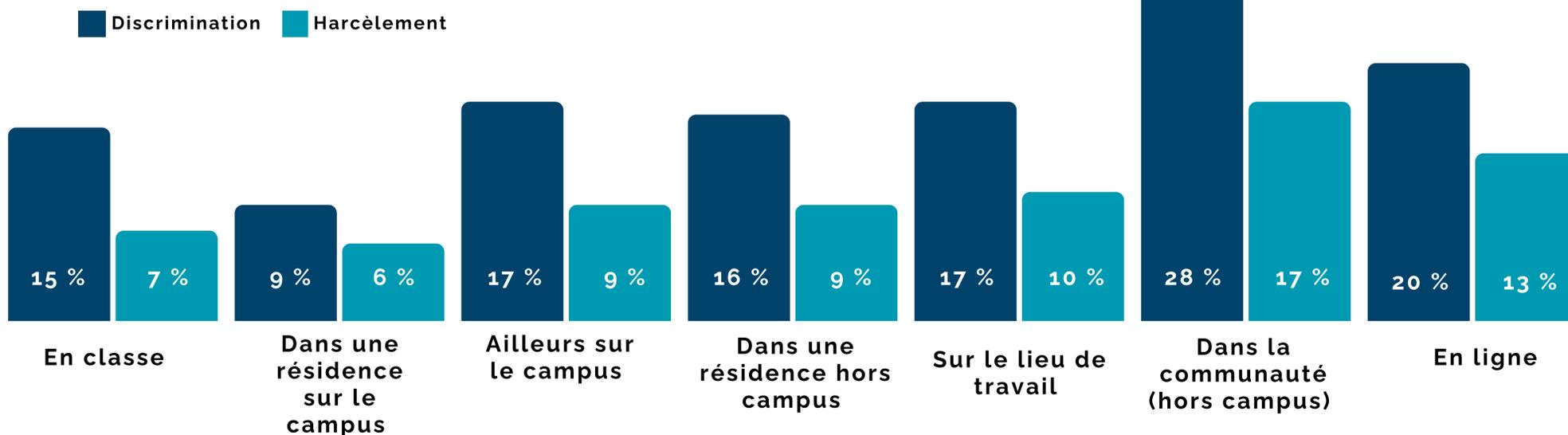
5.3. EXPÉRIENCES DE DISCRIMINATION OU DE HARCÈLEMENT

Pour l'ensemble des répondant.e.s, les expériences de discrimination et de harcèlement ont été plus nombreuses en dehors des campus. Pour les répondant.e.s de diverses identités de genre, les différences étaient particulièrement marquées dans la communauté et en ligne. Pour quatre des sept indicateurs examinés, bien que les différences soient mineures, les répondants masculins étaient plus nombreux à déclarer avoir été victimes de harcèlement ou de discrimination que les répondants féminins. Les répondant.e.s de diverses identités de genre ont déclaré être les plus fréquemment victimes d'actes de harcèlement dans tous les lieux.

SENTIMENT DE SÉCURITÉ



SIGNALEMENTS DE DISCRIMINATION OU DE HARCÈLEMENT



Les personnes interrogées originaires de Chine et d'Iran étaient les plus nombreuses à déclarer avoir été victimes à la fois de discrimination et de harcèlement, suivies par les personnes originaires d'Inde. Les chiffres sont inquiétants et requièrent un appel à l'action. Le fait que 37 % des répondant.e.s originaires de Chine et d'Inde et que près d'un quart des répondant.e.s indien.ne.s, nigérian.e.s et philippin.e.s aient fait part d'expériences

de discrimination dans la communauté est inacceptable. Il est tout aussi inadmissible et grave qu'un.e répondant.e chinois.e, iranien.ne, indien.ne et nigérian.e sur quatre ait déclaré avoir été victime de discrimination dans une résidence en dehors du campus, ou qu'un.e répondant.e iranien.ne, indien.ne, nigérian.e et philippin.e sur quatre ait déclaré avoir subi de la discrimination sur son lieu de travail.

SIGNALEMENT DE LA DISCRIMINATION OU DU HARCÈLEMENT EN FONCTION DES PRINCIPAUX PAYS SOURCES

	Discrimination					
	Chine	France	Inde	Nigéria	Philippines	Iran
En classe	16 %	6 %	17 %	14 %	11 %	18 %
Dans une résidence sur le campus	12 %	3 %	11 %	9 %	6 %	12 %
Ailleurs sur le campus	22 %	7 %	18 %	18 %	14 %	23 %
Dans une résidence hors campus	21 %	4 %	19 %	19 %	12 %	26 %
Sur le lieu de travail	13 %	10 %	21 %	17 %	19 %	21 %
Dans la communauté (hors campus)	37 %	14 %	26 %	29 %	23 %	37 %
Environnement en ligne	39 %	10 %	22 %	14 %	14 %	26 %

	Harcèlement					
	Chine	France	Inde	Nigéria	Philippines	Iran
En classe	9 %	3 %	9 %	5 %	5 %	10 %
Dans une résidence sur le campus	8 %	2 %	8 %	4 %	3 %	7 %
Ailleurs sur le campus	12 %	4 %	10 %	7 %	5 %	12 %
Dans une résidence hors campus	12 %	3 %	11 %	8 %	5 %	13 %
Sur le lieu de travail	9 %	6 %	13 %	8 %	9 %	12 %
Dans la communauté (hors campus)	25 %	12 %	15 %	13 %	12 %	22 %
Environnement en ligne	25 %	6 %	13 %	9 %	7 %	16 %



RÉPONSE DES ÉTABLISSEMENTS AUX SIGNALEMENTS DE CAS DE DISCRIMINATION ET DE HARCÈLEMENT

52 %

Si je subis ou observe un acte de discrimination ou de harcèlement dans mon établissement ou en ligne, je sais à qui m'adresser pour signaler l'incident.

50 %

La procédure de signalement des actes de discrimination ou de harcèlement dans mon établissement est claire pour moi.

67 %

Je suis convaincu.e que l'établissement prendra les mesures nécessaires pour traiter/résoudre le problème.

Si, en moyenne, 60 % des personnes interrogées ont indiqué être convaincues de la réactivité de leur établissement face aux signalements de harcèlement et de discrimination, il est essentiel de continuer à faire preuve de vigilance.

Un point important et préoccupant réside dans le fait que, d'après les données, seulement 50 % des étudiant.e.s savent à qui s'adresser pour signaler un incident et connaissent la procédure de signalement des actes de discrimination et/ou de harcèlement.

Par conséquent, il est impératif de renforcer la sensibilisation au sein des établissements sur la manière de réagir à ce type d'incidents.

Section 6

Travailler tout en étudiant

6.1 TRAVAILLER TOUT EN ÉTUDIANT

La possibilité d'acquérir de l'expérience de travail est primordiale dans le cadre d'un parcours d'éducation internationale. Pour 20 % des répondant.e.s, elle figure parmi les facteurs les plus importants ayant motivé leur choix du Canada comme destination d'études. Comparativement au SEI 2021, la part des répondant.e.s ayant indiqué qu'ils avaient travaillé ou travaillaient encore a augmenté de 9 %, passant à 57 %.

Parmi les étudiant.e.s ayant déclaré travailler, 70 % ont considéré les revenus additionnels comme étant « absolument nécessaires ». Ce niveau de dépendance varie selon les types d'établissements et les niveaux d'éducation, les étudiant.e.s de collèges et de cycle supérieur ayant exprimé une plus grande dépendance à l'égard des revenus de l'emploi.

Les étudiant.e.s des collèges (75 %) sont plus nombreux que les étudiant.e.s des universités (66 %) à considérer leur revenu d'emploi comme absolument nécessaire.

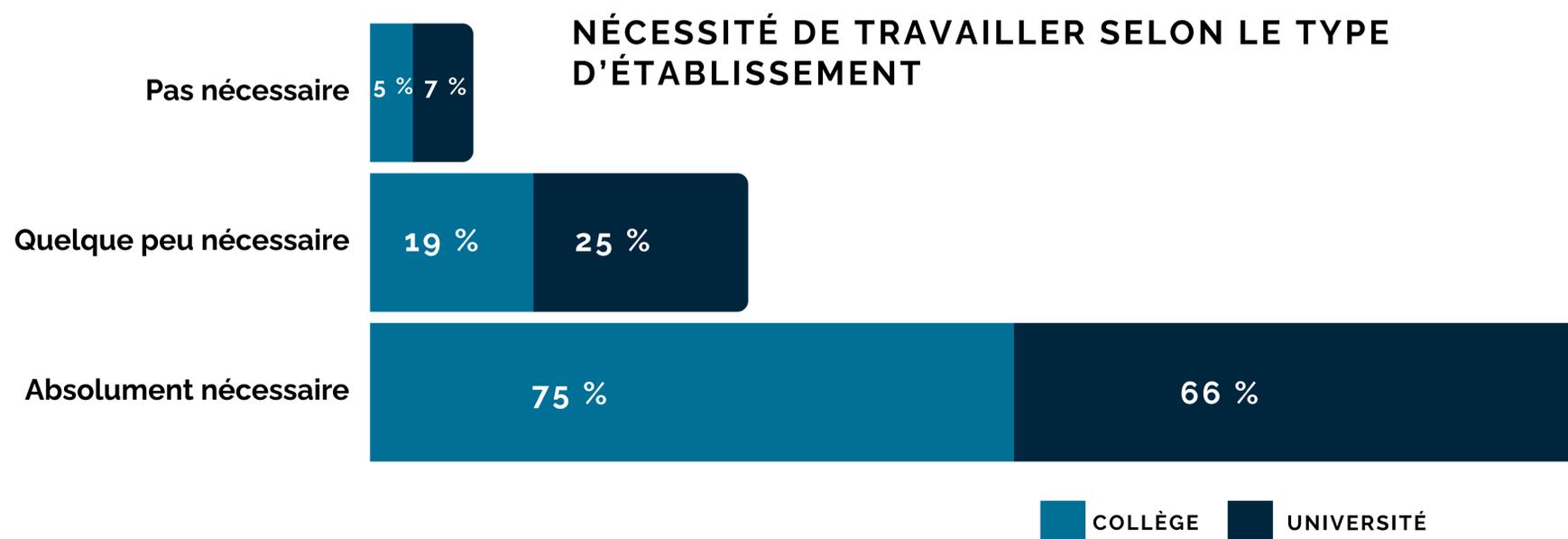
En outre, 12 % des étudiant.e.s internationaux.ales occupaient plusieurs emplois, donnée relativement homogène d'une province à l'autre. La part des étudiant.e.s occupant plusieurs emplois dans les collèges et les universités est quasiment identique, ce qui suggère que la pression ou les possibilités d'assumer plusieurs emplois sont répandues partout au Canada. Les étudiant.e.s de cycle supérieur ont tendance à avoir de multiples emplois, par rapport à ceux/celles de premier cycle.



57 %
DES ÉTUDIANT.E.S
DÉCLARENT
TRAVAILLER TOUT
EN ÉTUDIANT



9 %
AUGMENTATION
DE 9 % PAR
RAPPORT À 2021



6.2 HEURES DE TRAVAIL

Parmi les répondant.e.s qui avaient travaillé ou travaillaient encore, 17 % ont indiqué travailler entre 21 et 30 heures par semaine et 14 % plus de 31 heures par semaine. Ces dernières constatations sont étonnantes au regard de la limite maximale d'heures de travail autorisées pour les étudiant.e.s internationaux.ales.



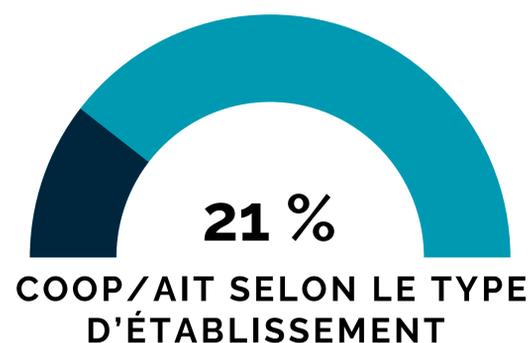
6.3 LIEU DE TRAVAIL

Les répondant.e.s inscrit.e.s dans des collèges (89 %) étaient plus nombreux.ses que les étudiant.e.s inscrit.e.s dans des universités (61 %) à déclarer travailler en dehors du campus. Les répondant.e.s d'universités étaient plus nombreux.ses à travailler sur le campus (29 %) que leurs homologues des collèges (6 %). Les étudiant.e.s de cycle supérieur étaient également bien plus nombreux.ses à déclarer être employé.e.s sur le campus (39 %) que ceux/celles de premier cycle (19 %).

Les répondant.e.s inscrit.e.s dans les collèges ont déclaré un taux d'emploi global plus élevé (61 %) que leurs homologues universitaires (55 %). Parmi les répondant.e.s ayant indiqué travailler, 23 % bénéficient ou bénéficieraient de possibilités de coop/AIT offertes par leur établissement.

Le niveau d'inscription aux programmes AIT/coop est comparable indépendamment du type d'établissement. Dans l'ensemble, la participation des répondant.e.s à ces programmes a connu une nette hausse depuis 2021 (passant de 3 % à 21 %). Cependant, il est difficile d'interpréter ces chiffres en raison des répercussions des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19.

TRAVAIL SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT



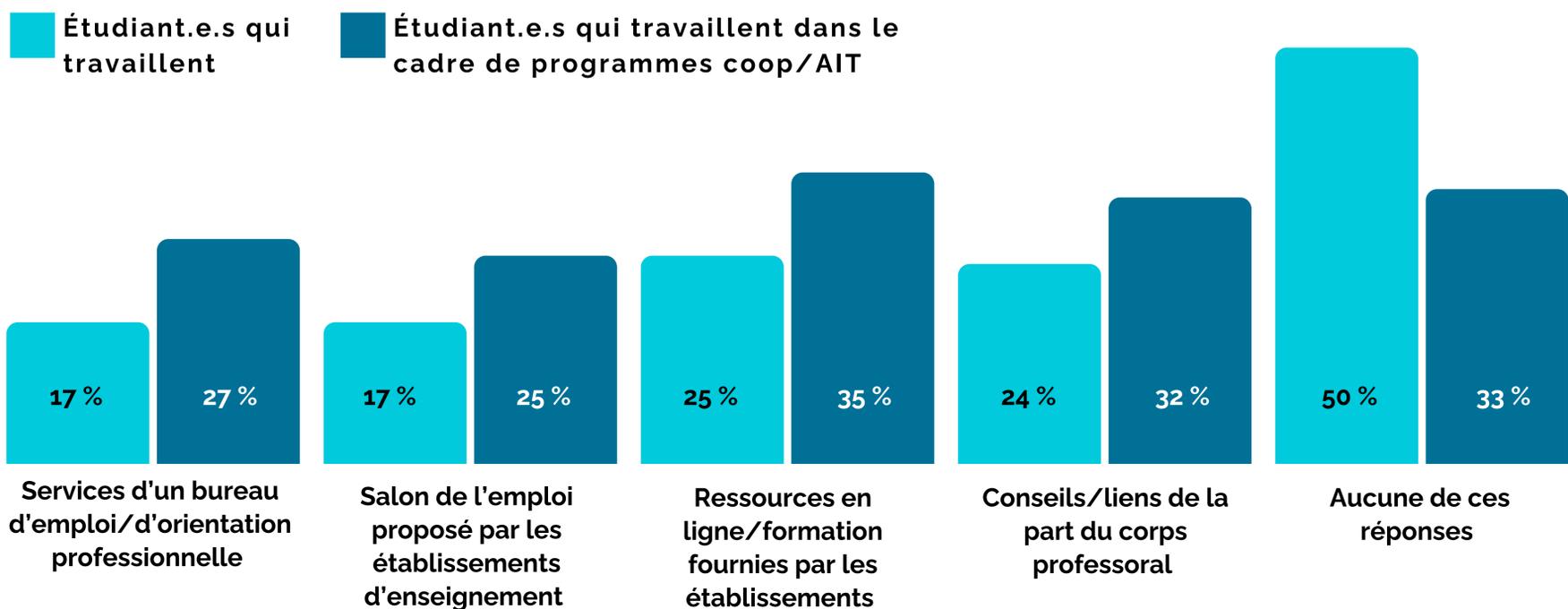
Cela représente une augmentation de 18 % en comparaison avec les 3 % en 2021.

6.4 SOUTIEN POUR TROUVER DU TRAVAIL

Bien que les répondant.e.s aient cité la formation et les ressources en ligne offertes par leur établissement comme types de soutien les plus utiles, la moitié de l'ensemble des étudiant.e.s qui travaillent ont déclaré n'avoir bénéficié d'aucune aide de la part de leur établissement dans leur recherche d'emploi.

Parmi les étudiant.e.s travailleur.euse.s, les participant.e.s aux programmes coop/AIT tendent à recourir davantage aux services de soutien fournis par leur établissement (10 % de plus, en moyenne).

SOUTIEN OFFERT PAR LES ÉTABLISSEMENTS POUR TROUVER DU TRAVAIL



6.5 OBSTACLES AU TRAVAIL

En ce qui concerne la recherche d'emploi au Canada, les personnes interrogées ont invoqué le manque d'expérience professionnelle suffisante (27 %) et l'incapacité à comprendre les attentes des employeur.euse.s canadien.ne.s (27 %) comme principaux défis rencontrés. En revanche, les répondant.e.s étaient plus convaincu.e.s que leurs homologues en 2021 de disposer d'une expérience professionnelle et de compétences suffisantes en matière de recherche d'emploi pour trouver du travail.

Quatre répondant.e.s sur dix étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les employeur.euse.s canadien.ne.s ont de la difficulté à comprendre ou évaluer les compétences et capacités que les étudiant.e.s internationaux.ales peuvent apporter à leur entreprise, ou avec le fait qu'ils/elles ne leur font pas confiance. De plus, 25 % des répondant.e.s ont confirmé que les employeur.euse.s canadien.ne.s ne comprennent pas les règlements relatifs à l'embauche d'étudiant.e.s internationaux.ales, et qu'ils/elles font face à des complications en lien avec leur demande de permis de travail et l'immigration.

Les établissements peuvent et doivent envisager de jouer un rôle plus proactif dans l'atténuation de ces défis, notamment en sensibilisant les entreprises et les organismes communautaires sur la valeur ajoutée unique que les étudiant.e.s internationaux.ales peuvent leur apporter. Ils pourraient également communiquer des informations quant à la façon de faciliter le recrutement et l'intégration des étudiant.e.s internationaux.ales.

PERCEPTIONS DES EMPLOYEUR.EUSE.S CANADIEN.NE.S



DIFFICULTÉS PERÇUES DANS LA RECHERCHE D'UN EMPLOI	2021	2023	+/- DEPUIS 2021
J'ai confiance en mes compétences, mais je ne comprends pas les attentes des employeur.euse.s canadien.ne.s ni la culture du travail.	26 %	27 %	1 %
Je n'ai pas ou pas assez d'expérience professionnelle.	37 %	27 %	-10 %
Je n'ai pas le temps de travailler.	21 %	23 %	2 %
Je fais face à d'autres défis, tels que l'accessibilité des transports, l'abordabilité du logement/de la garde d'enfants, les problèmes bancaires, etc.	23 %	21 %	-2 %
J'ai du mal à expliquer aux potentiel.le.s employeur.euse.s canadien.ne.s mon expérience professionnelle antérieure, mes compétences et mes capacités.	21 %	18 %	-3 %
Je manque de confiance en mes capacités et compétences en matière de recherche d'emploi.	18 %	13 %	-5 %
J'ai du mal à faire la demande de permis de travail et à résoudre d'autres problèmes liés à l'immigration.	10 %	8 %	-2 %

Section 7

Plans de carrière après l'obtention du diplôme

7.1. PROJETS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Lorsqu'on leur a demandé de décrire leurs plans de carrière après l'obtention de leur diplôme, les répondant.e.s ont le plus souvent mentionné qu'ils/elles souhaitaient « travailler pendant un maximum de trois ans au Canada, puis demander la résidence permanente » (43 %). De plus, 33 % de nos répondants ont indiqué qu'ils envisageaient de devenir entrepreneurs au Canada. Un peu moins d'un.e étudiant.e sur cinq prévoyait de « travailler jusqu'à trois ans au Canada avant de retourner dans [son] pays ».

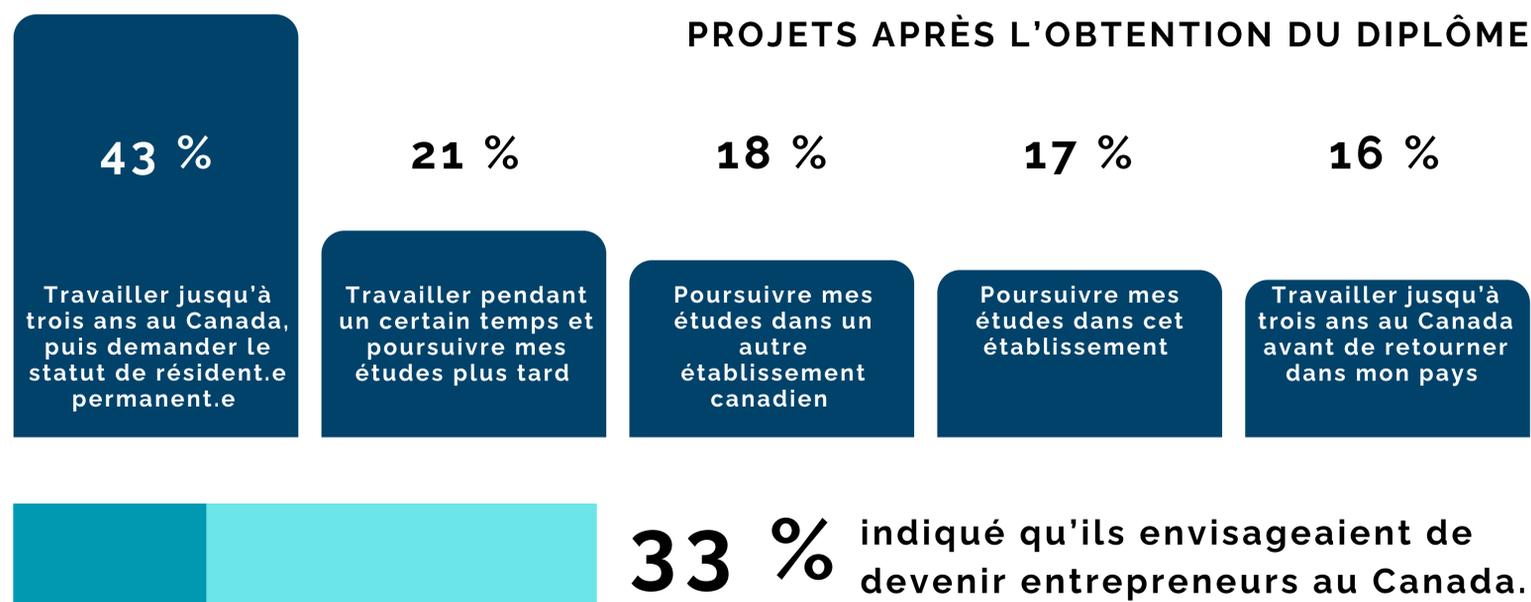
Par ailleurs, 21 % avaient l'intention de « travailler pendant un certain temps avant de reprendre leurs études », soit une baisse de 7 % par rapport aux résultats du SEI 2021. Dix-huit pour cent (18 %) envisageaient de poursuivre leurs études « dans un autre établissement canadien », et 17 % « dans [leur] établissement actuel ».

Dans l'ensemble, les femmes étaient moins nombreuses à exprimer leur intention de poursuivre

leurs études, tandis que les hommes étaient plus nombreux à vouloir rentrer dans leur pays après avoir travaillé jusqu'à trois ans au Canada.

Les répondant.e.s ayant indiqué être accompagné.e.s étaient plus nombreux.ses à vouloir travailler jusqu'à trois ans au Canada, puis demander le statut de résident.e permanent.e (57 %) que leurs homologues non accompagné.e.s (40 %). Ils/elles étaient également un peu moins nombreux.ses à envisager de poursuivre leurs études dans un établissement canadien.

Un.e répondant.e titulaire d'un doctorat sur deux se déclare plus susceptible de demander la résidence permanente après avoir travaillé trois ans au Canada. Les répondant.e.s inscrit.e.s à un programme de premier cycle étaient les plus enclins à poursuivre leurs études après l'obtention de leur diplôme (21 % dans leur établissement actuel, 25 % dans un autre établissement canadien).



En ce qui concerne les projets après l'obtention du diplôme des répondant.e.s des cinq principaux pays sources, d'importantes variations se dégagent. Les répondant.e.s originaires des Philippines se distinguent par rapport à la moyenne : 73 % ont déclaré avoir l'intention de travailler pendant trois ans, puis demander la résidence permanente. Ils/elles étaient également les moins susceptibles de poursuivre leurs études, au Canada ou ailleurs. Un.e répondant.e iranien.ne sur deux a déclaré ne pas avoir encore de projets.

Moins de 10 % des répondant.e.s nigérian.e.s, iranien.ne.s et philippin.e.s prévoient chercher du travail dans leur pays d'origine. Plus d'un quart des étudiant.e.s français.e.s ont l'intention de chercher du travail dans leur pays d'origine à la fin de leur programme. Les répondant.e.s iranien.ne.s (15 %) et indien.ne.s (25 %) étaient les moins nombreux à avoir le projet de travailler pendant trois ans et de demander ensuite la résidence permanente (par rapport à une moyenne de 43 %).

INTENTIONS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME PAR PRINCIPAL PAYS D'ORIGINE	CHINE	FRANCE	IRAN	INDE	NIGÉRIA	PHILIPPINES
Travailler jusqu'à trois ans au Canada, puis demander le statut de résident.e permanent.e	45 %	38 %	15 %	25 %	44 %	73 %
Travailler pendant un certain temps et poursuivre mes études plus tard	23 %	11 %	19 %	20 %	26 %	21 %
Poursuivre mes études dans un autre établissement canadien	25 %	13 %	2 %	18 %	17 %	12 %
Poursuivre mes études dans cet établissement	21 %	17 %	11 %	19 %	17 %	10 %
Travailler jusqu'à trois ans au Canada avant de retourner dans mon pays	13 %	20 %	14 %	17 %	12 %	24 %
Chercher un emploi dans mon pays d'origine	13 %	26 %	8 %	11 %	9 %	9 %
Je n'ai pas encore de projets	9 %	10 %	50 %	14 %	8 %	3 %



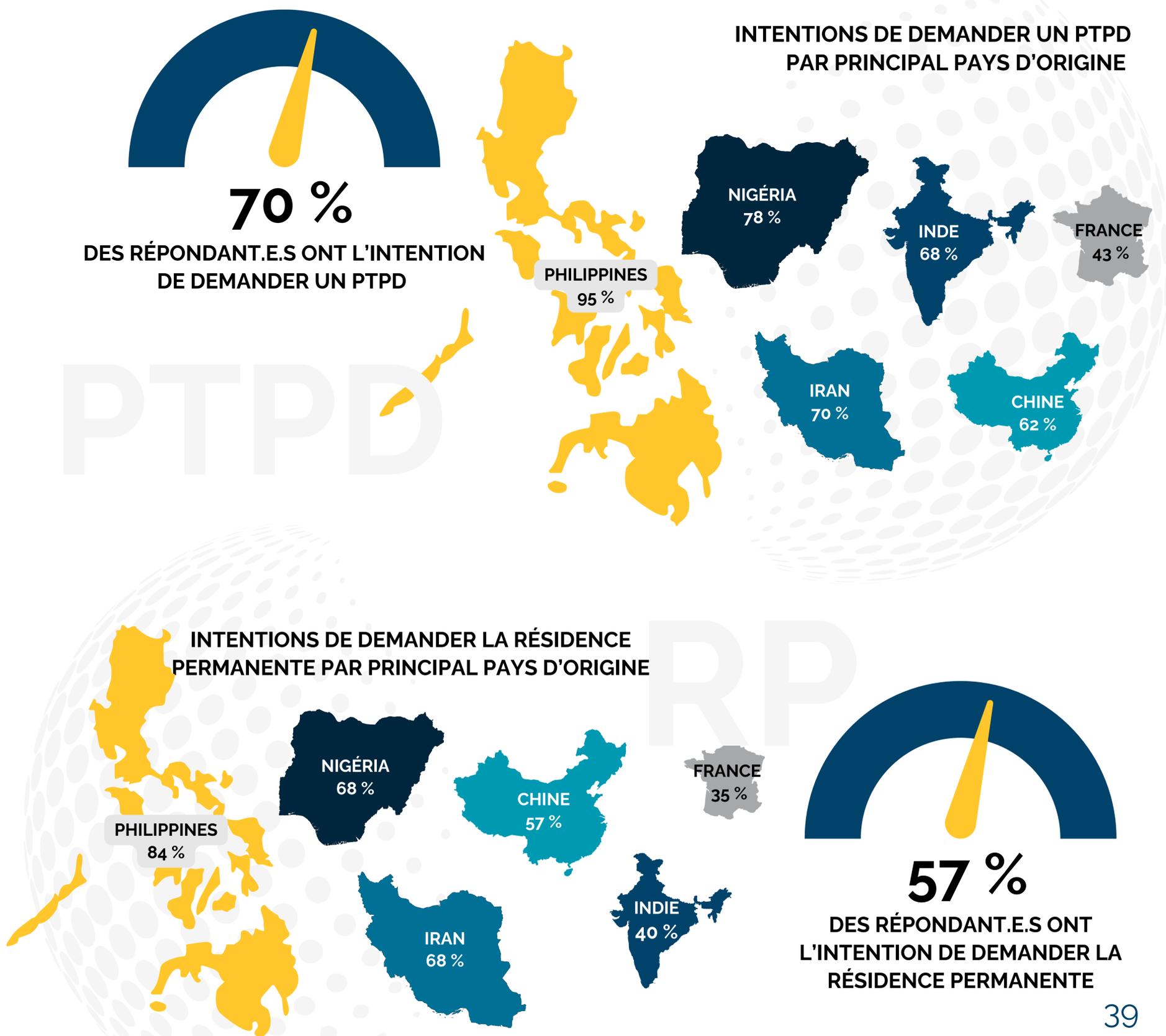
7.2. INTENTIONS DE RESTER AU CANADA

Une grande majorité des répondant.e.s (70 %) ont indiqué avoir l'intention de présenter une demande de permis de travail postdiplôme (PTPD), 7 % ont déclaré ne pas avoir l'intention de le faire, tandis que 20 % ont indiqué être indécis.es. Dans un même temps, 57 % des répondant.e.s ont indiqué avoir l'intention de demander la résidence permanente, 7 % n'avaient pas l'intention de le faire et plus de 30 % étaient indécis.es. Ces chiffres sont relativement similaires à ceux qui sont ressortis des réponses du SEI 2021.

Quatre-vingt-quinze pour cent des personnes interrogées originaires des Philippines ont indiqué vouloir demander un PTPD.

Les répondant.e.s originaires du Nigéria (78 %), d'Iran (70 %) et de l'Inde (68 %) ont démontré un grand intérêt à cet égard, à l'inverse des Français.e.s (43 %).

Comme pour le PTPD, les répondant.e.s philippin.e.s étaient les plus nombreux.ses (84 %) à envisager demander la résidence permanente au Canada à la fin de leurs études. Plus de la moitié des répondant.e.s originaires du Nigéria (68 %), d'Iran (68 %) et de la Chine (57 %) ont également indiqué leur intention d'obtenir la résidence permanente. Les répondant.e.s indien.ne.s (40 %) ainsi que les français.e.s (35 %) étaient les moins susceptibles d'en faire la demande.



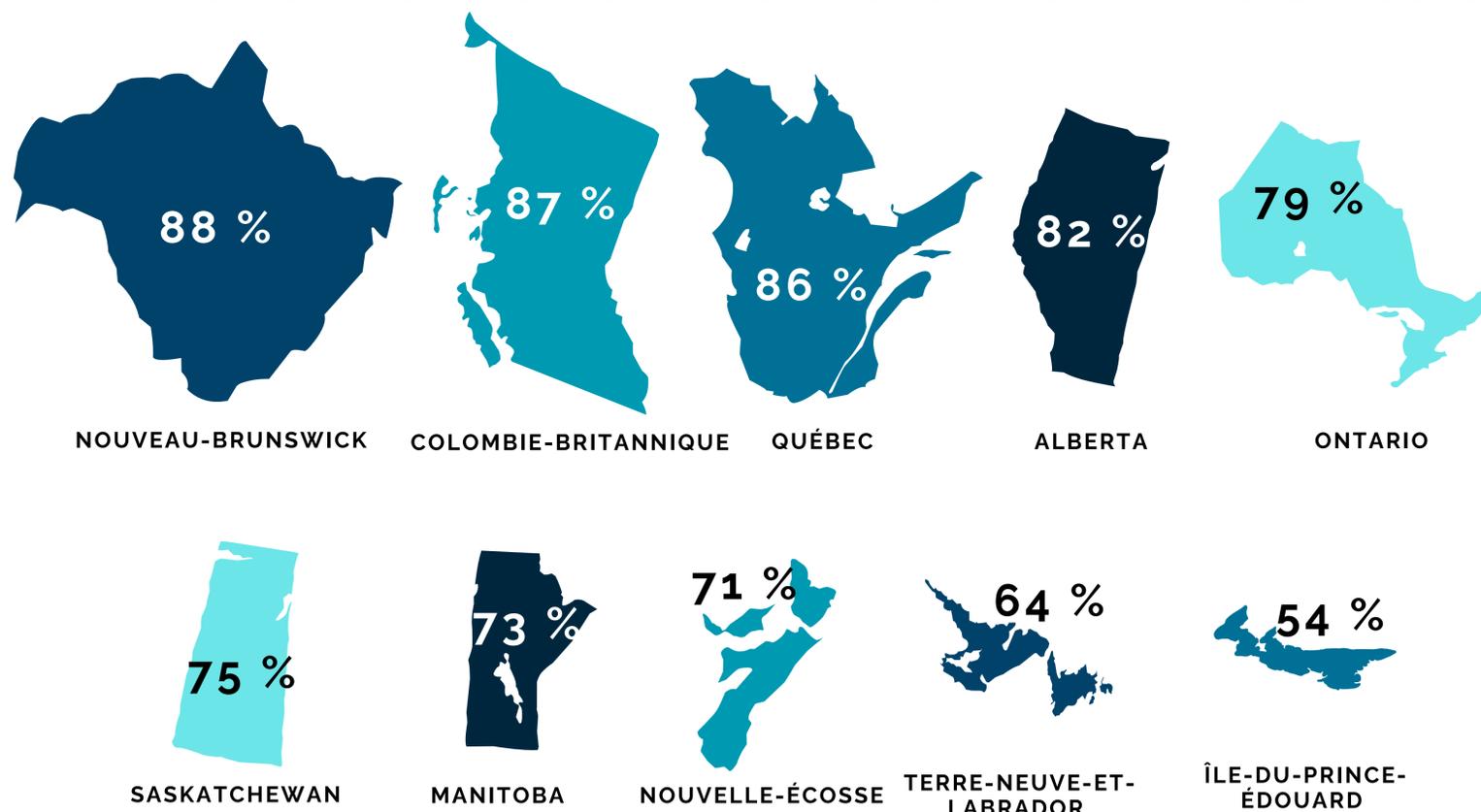
7.3. LIEU DE RÉSIDENCE AU CANADA APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

L'Ontario (33%), la Colombie-Britannique (20%) et le Québec (9%) sont les trois principales provinces dans lesquelles la majorité des répondant.e.s ont déclaré vouloir résider après l'obtention de leur résidence permanente. Quant aux programmes de cycle supérieur, les trois principales provinces comprenaient l'Ontario (24 %), la Colombie-Britannique (22 %) et le Québec (17 %) alors que pour les programmes de formation collégiale, les trois principales provinces incluaient l'Ontario (41 %), l'Alberta (17 %) et la Colombie-Britannique (15 %).

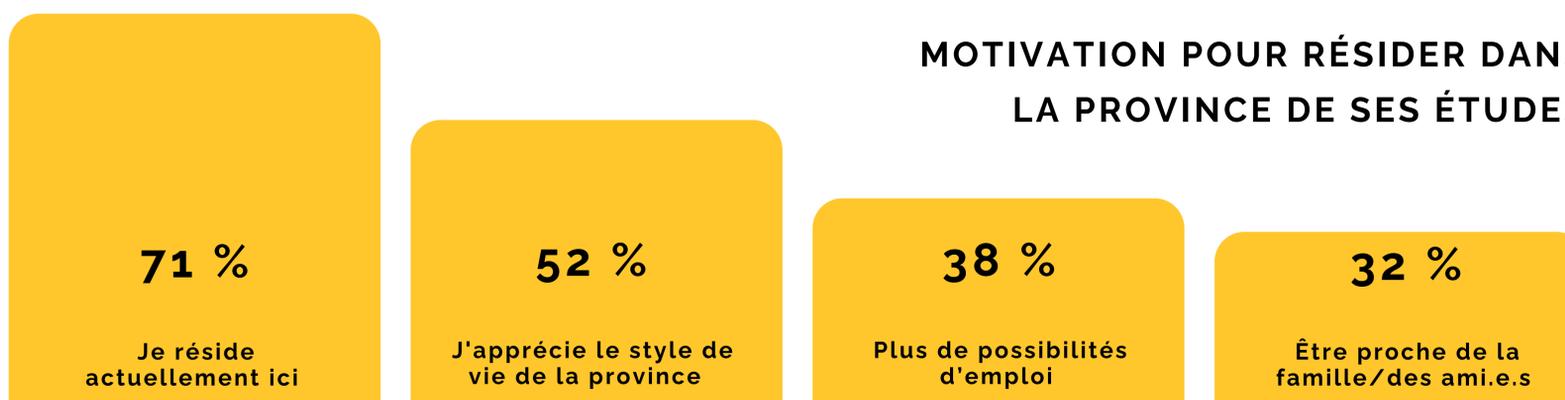
La majorité des répondant.e.s ont indiqué vouloir rester dans la province dans laquelle ils avaient étudié, avec des différences régionales mineures. La province avec le taux de rétention le plus élevé est le Nouveau-Brunswick (88 %), suivie de très près par la Colombie-Britannique (87 %) et le Québec (86 %).

Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils/elles aimeraient vivre dans la province choisie, 71 % des répondant.e.s ont indiqué qu'ils/elles y résidaient actuellement, 52 % qu'ils/elles appréciaient le style de vie de la province, 38 % qu'ils/elles considéraient les possibilités d'emploi et 32 % qu'ils/elles souhaitaient être près de leur famille ou de leurs ami.e.s.

INTENTION DE RESTER DANS LA PROVINCE DE RÉSIDENCE DES ÉTUDES



MOTIVATION POUR RÉSIDER DANS LA PROVINCE DE SES ÉTUDES



Conclusion

L'environnement politique du secteur canadien de l'éducation internationale (EI) ne cesse d'évoluer. Dans un contexte où le nombre d'inscriptions internationales au Canada a continué d'augmenter pendant la période considérée dans le cadre du SEI 2023, le gouvernement fédéral a récemment adopté des décisions dans l'intention de limiter la croissance du secteur.

Un certain nombre de raisons ont été avancées pour expliquer ce brusque revirement de politique fédérale, notamment le souhait de laisser le temps d'analyser la pérennité des politiques et pratiques actuelles en matière d'EI dans le cadre plus large des contraintes démographiques et de la crise du logement abordable au Canada, celui d'évaluer la capacité des établissements canadiens et des communautés qui les accueillent à offrir une expérience d'EI de qualité aux étudiant.e.s internationaux.ales actuel.le.s et potentiel.le.s et celui d'écarter les « mauvais.e.s acteur.rice.s » qui portent atteinte à la réputation mondiale du Canada en tant que destination de choix pour les talents internationaux.

Malgré la légitimité des arguments en faveur de ce « temps d'arrêt », il est difficile de minimiser les répercussions potentielles à long terme de ces décisions à court terme sur l'avenir du secteur canadien de l'EI. Au moment de la publication de ce rapport en automne 2024, les établissements membres du BCEI faisaient déjà état d'une forte baisse du nombre d'inscriptions d'étudiant.e.s internationaux.ales prévues au Canada pour les sessions d'automne et d'hiver.

Le Canada conserve son attractivité en tant que destination d'études. Nous attirons une population étudiante diversifiée et équilibrée. Une grande majorité des inscrit.e.s expriment leur satisfaction quant à la qualité et au niveau des services de soutien de leur établissement d'accueil, avant et après leur arrivée au Canada.

Ils/elles évaluent aussi positivement dans l'ensemble leur expérience d'études canadienne. La plupart évoquent un fort sentiment « d'appartenance » et de « respect » et seraient prêt.e.s à recommander leur établissement d'accueil comme destination d'études.

Près de la moitié travaillent à temps partiel, permettant de pallier la pénurie de main-d'œuvre sur des marchés clés, et la majeure partie d'entre eux/elles prévoient d'apporter leur contribution au Canada après l'obtention de leur diplôme, en demandant la résidence permanente ou un PTPD. Toutefois, il existe des signes précoces et préoccupants d'une détérioration de la réputation du Canada en tant que destination de choix en matière d'éducation internationale.

Un nombre inquiétant d'étudiant.e.s internationaux.ales rapportent des cas de discrimination et de harcèlement en dehors des campus et au sein de l'environnement de travail. La santé mentale demeure un problème pour une minorité importante d'étudiant.e.s internationaux.ales. De plus, trop d'étudiant.es continuent de déclarer qu'ils/elles ont l'impression que les employeur.euse.s sous-exploitent et sous-évaluent leurs talents et compétences. Plus important encore, dans deux des cinq principaux pays d'origine, on observe une baisse sensible du nombre d'étudiant.e.s internationaux.ales qui seraient prêt.e.s à recommander le Canada en tant que pays d'études.

Le plan d'action est clair : le secteur canadien de l'éducation internationale, les communautés d'accueil et les gouvernements doivent travailler de concert pour inverser cette tendance avant que notre réputation mondiale ne s'en trouve irrémédiablement ternie.

Comme évoqué à l'introduction de ce rapport, le Sondage SEI 2023 a été réalisé dans un contexte d'augmentation des inscriptions internationales après la pandémie de COVID au Canada, et avant l'adoption récente des mesures fédérales visant à maîtriser la croissance sans précédent du secteur.

La prochaine édition du SEI revêtira un intérêt particulier pour les décideur.euse.s politiques, dans la mesure où elle intégrera l'ensemble de ces nouvelles évolutions. Elle permettra d'évaluer les incidences des changements politiques fédéraux récemment opérés tant pour les établissements

canadiens qui accueillent des étudiant.e.s internationaux.ales que pour les étudiant.e.s internationaux.ales qui sont arrivés au Canada avant et après la mise en œuvre de ces changements.

L'évaluation de leurs répercussions sur l'attractivité du Canada en tant que destination d'études, sur l'ensemble des inscriptions, sur la viabilité des établissements et sur les projets et plans de carrière après l'obtention du diplôme sera d'une importance cruciale. Les conclusions tirées de ces évaluations doivent ensuite être suivies d'effets, de manière rapide et décisive. Il est impératif que le Canada prenne les bonnes décisions.



Établissements participants

ACSEDA SCHOOL OF MANAGEMENT

ALBERTA UNIVERSITY OF THE ARTS

ALGOMA UNIVERSITY

ALGONQUIN COLLEGE

ASSINIBOINE COMMUNITY COLLEGE

BISHOP'S UNIVERSITY

BOW VALLEY COLLEGE

BRANDON UNIVERSITY

BROCK UNIVERSITY

CAMBRIAN COLLEGE

CAMOSUN COLLEGE

CANADORE COLLEGE

CENTENNIAL COLLEGE

COLLEGE OF NEW CALEDONIA

COLLEGE OF THE ROCKIES

DALHOUSIE UNIVERSITY

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

GEORGE BROWN COLLEGE

GEORGIAN COLLEGE

HEC MONTRÉAL

HUMBER COLLEGE

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE
DU QUÉBEC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

INTERNATIONAL COLLEGE OF MANITOBA

KING'S UNIVERSITY COLLEGE

LA CITÉ COLLÉGIALE

LANGARA COLLEGE

LETHBRIDGE COLLEGE

MACEWAN UNIVERSITY

MANITOBA INSTITUTE OF TRADES & TECHNOLOGY

MCMASTER UNIVERSITY

MEDICINE HAT COLLEGE

MEMORIAL UNIVERSITY OF NEWFOUNDLAND

MOHAWK COLLEGE

MOUNT ALLISON UNIVERSITY

MOUNT SAINT VINCENT UNIVERSITY

NEW BRUNSWICK COMMUNITY COLLEGE

NIAGARA COLLEGE CANADA

NIAGARA COLLEGE TORONTO

NORQUEST COLLEGE

NORTHERN ALBERTA INSTITUTE OF TECHNOLOGY

NORTHERN COLLEGE

NORTHWESTERN POLYTECHNIC

OCAD UNIVERSITY

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

RED RIVER COLLEGE POLYTECHNIC

ROYAL ROADS UNIVERSITY

SAINT MARY'S UNIVERSITY

SASKATCHEWAN POLYTECHNIC

SENECA POLYTECHNIC

SIMON FRASER UNIVERSITY

ST. LAWRENCE COLLEGE

THE UNIVERSITY OF WINNIPEG

THOMPSON RIVERS UNIVERSITY

TORONTO METROPOLITAN UNIVERSITY

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

UNIVERSITY OF OTTAWA

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

UNIVERSITY OF ALBERTA

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

UNIVERSITY OF GUELPH

UNIVERSITY OF LETHBRIDGE

UNIVERSITY OF MANITOBA

UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND

UNIVERSITY OF REGINA

UNIVERSITY OF SASKATCHEWAN

UNIVERSITY OF THE FRASER VALLEY

UNIVERSITY OF VICTORIA

VANCOUVER COMMUNITY COLLEGE

VANCOUVER ISLAND UNIVERSITY

WESTERN UNIVERSITY

WILFRID LAURIER UNIVERSITY

YORK UNIVERSITY



Bureau canadien de
l'éducation internationale



Bureau canadien de l'éducation internationale
220 avenue Laurier Ouest, bureau 1550
Ottawa (Ontario), Canada K1P 5Z9
www.cbie.ca/fr

© 2024 BCEI